

Le quartier du Pré des Saules

Premiers éléments pour la construction d'une mémoire partagée

Juliette ROLLAND

Mai 2023



Table des matières

Introduction	3
A. Le contexte de création de la ZAC	5
1. Le contexte socioéconomique de l'après-guerre dans le bassin oyonnaxien	5
2. Le contexte démographique et urbain de Bellignat	11
B. La ZAC du Pré des Saules	18
1. Une vue d'ensemble	18
2. L'historique des constructions	19
3. Les équipements publics	24
C. La vie des habitants et la vie de quartier	31
1. La vie de quartier	31
2. La vie des habitants	32
D. Bibliographie	35
E. Annexes	36
1. Les ateliers participatifs	36
2. Historique du Centre social et culturel Jacques Prévert par Henri Bozonnet	36
3. Entretien réalisé avec Olfa Ben Redjep	36

Introduction

a) La commande

Cette étude sur la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Pré des Saules à Bellignat a été commandée par le Centre social et culturel Jacques Prévert (CSCJP), implanté sur ce même territoire. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain porté par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour le quartier prioritaire Politique de la ville du Pré des Saules, situé au sein de cette même ZAC. renouvellement urbain

La commande du Centre social était d'apporter un cadrage scientifique à l'ensemble d'une démarche patrimoniale sur la mémoire du quartier. Il s'agissait de préparer la réalisation d'un film afin d'en consolider le contenu patrimonial dans un processus de co-construction avec les habitants.

Au moment où nous remettons cette étude au commanditaire, le film n'a pas encore été réalisé. Le cinéaste Florent Labre (Label Vie d'Ange) s'apprête à prendre le relais auprès des habitants dans l'animation du processus de co-construction.

b) La méthode

La méthode suivie par cette étude a donc comporté un volet participatif mené parallèlement à un volet plus classique des enquêtes en sciences sociales. Le volet classique s'appuie fortement sur l'analyse du contexte socioéconomique du bassin oyonnaxien au sortir de la Seconde Guerre mondiale réalisée antérieurement pour le musée du Peigne et de la Plasturgie d'Oyonnax¹. Il comprend également un important travail d'exploration des archives communales de Bellignat sur l'aménagement de la ZAC ainsi qu'un entretien enregistré avec une habitante illustrant un parcours de vie dans le quartier. Le volet participatif comprend 3 ateliers collectifs. Le premier, ouvert à la quinzaine d'habitants membres du « groupe projet » constitué par le CSCJP, s'est appuyé sur le jeu de la Corde à linge² afin de collecter des souvenirs marquants des participants en lien direct avec le quartier. Le second, ouvert à l'ensemble des habitants du quartier, s'est appuyé sur l'animation « Petite histoire, grande histoire », afin de faire apparaître la diversité des trajectoires personnelles et des sensibilités des habitants. Le troisième ne s'est pas encore tenu. Il sera organisé le jour de la restitution de l'étude, le 2 mai 2023 au Centre social. Il reprendra le principe de la Corde à linge mais à partir d'une frise chronologique déjà bien alimentée par les 2 premiers ateliers et le travail de recherche archivistique. Le résultat de ce dernier atelier sera la frise chronologique augmentée par les contributions des habitants à cette date.



¹ Juliette Rolland, « Etude socio- historique sur le patrimoine industriel d'Oyonnax », rapport d'étude pour le Musée du Peigne et de la Plasturgie d'Oyonnax, mars 2018; « La Plasturgie Vallée. De 1920 au début du 21^e siècle », rapport d'étude pour le Musée du peigne et de la plasturgie d'Oyonnax, décembre 2021.

² Voir la méthodologie des ateliers participatifs en annexe.

c) *Le plan*

Une première partie décrit le contexte socioéconomique et urbanistique du bassin oyonnaxien dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. En effet, on ne peut comprendre l'histoire de la ZAC sans envisager les motivations économiques et urbaines qui ont porté les élus locaux à demander sa création auprès de l'Etat dès le milieu des années 1960 ; elle doit se comprendre comme le prolongement des quartiers oyonnaxiens de la Plaine et de la Forge, classés à l'époque comme « Zones à urbaniser en priorité ». Or, la commune de Bellignat n'est alors qu'une bourgade. L'aménagement de la ZAC du Pré des Saules marque son entrée dans l'unité urbaine d'Oyonnax.

La seconde partie décrit les aménagements de la ZAC et l'historique des constructions à partir des archives communales de Bellignat. Créée par arrêté préfectoral en 1972, la ZAC n'a vu débuter les constructions qu'à la toute fin des années 1970 et l'aménagement n'a été officiellement clôturé qu'en 1998. Ce sont donc près de 20 ans d'aménagements qui sont évoqués.

Les témoignages recueillis durant l'entretien et les ateliers donnent vie aux traces laissées par les archives. Ils montrent comment les habitants ont vécu et se sont appropriés les différents aménagements de la ZAC. En particulier, ils font apparaître avec évidence l'importance, pour les habitants, des équipements publics : école, gymnase, Centre social et culturel. Leur construction a été progressive, c'est pourquoi elle a pu marquer les esprits. La création du Centre social et culturel semble particulièrement déterminante. Comme lieu de sociabilité, de loisir, d'entraide ou de citoyenneté, son action est plébiscitée. Ces témoignages suggèrent aussi que c'est dans les années 1990 que l'urbanisation a été fortement ressentie, avec la disparition des champs à proximité. Enfin, ils soulignent l'attachement des habitants aux commerces de proximité, garants d'une qualité de vie et de leur autonomie vis-à-vis des transports.

Une troisième et dernière partie rapporte quelques traits saillants de la vie du quartier – les fêtes du quartier, l'usage des bancs publics, le vécu du confinement – ainsi que les témoignages recueillis durant le second atelier. Ces derniers montrent la grande diversité de sensibilités et de trajectoires personnelles des habitants avant leur arrivée dans le quartier. De la guerre d'Espagne au Printemps arabe en passant par la victoire de la France à la coupe du monde de football de 1998 ou au concert de Britney Spears en 2004, c'est un quartier « monde » qui se dessine. Ils suggèrent également que le déracinement vécu par nombre des habitants du quartier a marqué un tournant dans leur vie personnelle : l'arrivée en France depuis le Maroc, la Tunisie, l'Espagne ou l'Italie, qu'elle soit heureuse ou malheureuse, est souvent mise en exergue par les témoins comme un souvenir clé de leur trajectoire personnelle.

³ Les ateliers participatifs constitués sur la base du volontariat par l'équipe du CSCJP auprès de personnes souvent déjà impliquées dans la vie sociale du quartier ne sauraient prétendre à l'objectivité. Il reste que le Centre social semble porté très activement par une partie au moins de la population.

A. Le contexte de création de la ZAC⁴

1. Le contexte socioéconomique de l'après-guerre dans le bassin oyonnaxien

a) La « Ruée vers l'or »

On ne peut comprendre la création en 1972⁵ de la Zone d'Aménagement concerté à usage d'habitation du Pré des Saules hors du contexte socio-économique global que connaît le bassin oyonnaxien au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le cluster est alors en pleine ébullition. La lunetterie se développe fortement, suivant en cela l'essor de la mode et du prêt à porter. Les savoir-faire y demeurent souvent artisanaux mais de très nombreuses « passes » peuvent être réalisées par des employés peu qualifiés. Dans le même temps, les nouvelles technologies de l'injection plastique se répandent en quelques années parmi les industriels locaux et en attirent de nouveaux au point que l'on a pu parler de « ruée vers l'or ». En plus de mécaniciens moulistes ou de commerciaux, elles nécessitent une main d'œuvre importante d'opérateurs sur presse et de manutentionnaires, également peu qualifiés.

Le tableau ci-dessous reprend quelques chiffres clés de deux des plus grosses entreprises de la Plastics Vallée durant cette époque. Il donne une idée de l'ampleur du développement de l'industrie locale à partir du milieu des années 1950 et de ses répercussions sur le bassin d'emploi.

Tableau 1: Stamp et Grosfillex: quelques chiffres

Entreprise	Année	Chiffre d'affaire et produits	Nb de salariés	Filiales
Stamp ⁶	1962	2.5 millions de FF Article ménager	30	1 usine à Nurieux (le Moulin)
	1970	32 millions de FF 75% Industrie 15% Camping ménage 5% Bâtiment 5% Pièce industrielle sur commande Nouveau dépt ameublement	265	2 usines à Nurieux (le Moulin et la Gare)
	1985	170 millions de FF (dont 28 % à l'export) 70% industrie 30% ameublement	340	idem
	1987	205 millions de FF 65% industrie 35% ameublement		idem
Grosfillex ⁷	1955-56-57	CA x10 Article ménager Fleurs et plantes Article d'hygiène Pot laitier Seau de maçon jerrycan corbeille	Embauche de plus de 100 personnes	1 usine à Arbent
	1959-1974	CA x7.66 Article ménager Mobilier de loisir Contract (?) Habitat Bâtiment Fleurs et plantes		2 usines (Arbent, Montréal la Cluse) 8 filiales (Italie, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Angleterre, USA, Australie)

b) Evolutions démographiques

À l'exception des périodes de deux Guerres mondiales, la population d'Oyonnax augmente régulièrement depuis le développement de l'industrie du peigne dans le dernier tiers du 19e siècle. Mais lorsque cette industrie du peigne, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, se transforme en industrie de transformation de matières plastiques, c'est une véritable explosion démographique que connaît la commune. Elle est perceptible dès le recensement de 1954 et jusqu'au recensement de 1975. Entre ces deux dates, la population passe de

⁴ Pour tout ce qui relève de l'industrie et de la population oyonnaxienne dans cette section, voir Juliette Rolland, mars 2018 ; décembre 2021.

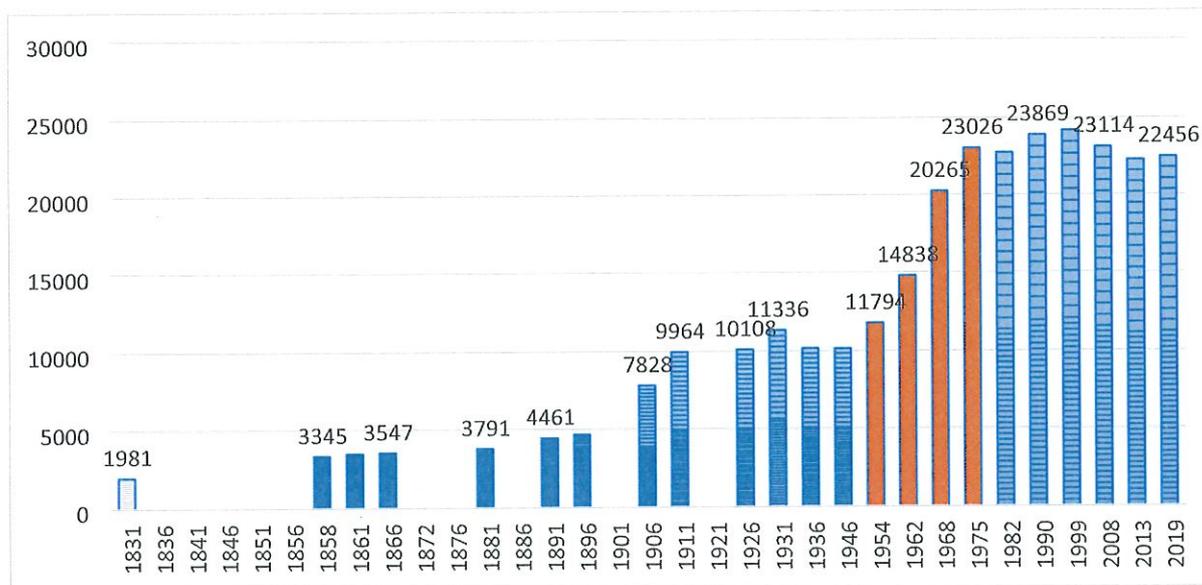
⁵ République française, Préfecture de l'Ain, Direction départementale de l'équipement, Arrêté préfectoral du 26/10/1972.

⁶ Pour les chiffres de 1962 et 1970, voir le magazine *Région n°1*, n°4, juin 1970, pp.13-16. Pour les chiffres de 1985, voir un journal non titré ni daté ainsi que *l'Ain agricole*, 15/02/1985. Pour les chiffres de 1987, voir *CFAO Panorama -Nouveaux Horizons, nouvelles sociétés*, Bulletin de liaison de la CFAO, non daté, Archives municipales d'Oyonnax, Dossiers d'entreprises, dossier Stamp.

⁷ Pour les chiffres suivants, voir Raymond Grosfillex, « 50 ans du plastique chez Grosfillex », imprimé, Archives municipales d'Oyonnax, Dossiers d'entreprises, dossier Grosfillex.

11794 à 23026 habitants et ce essentiellement grâce à l'immigration. A partir du milieu des années 1970, la population de la commune stagne, voire décroît.

Tableau 2: Evolution de la population d'Oyonnax (1831-2019)



Or cette période de croissance est caractérisée, d'une part, par un ralentissement de l'immigration intrarégionale et, tout comme ce que l'on observe aussi au niveau national, la fin de la domination de la population italienne qui prévalait jusque-là. Ainsi, en 1970 les italiens ne représentaient plus que 15,2% de la population étrangère d'Oyonnax. Les naturalisations étaient néanmoins assez fréquentes et ils étaient au premier rang pour le nombre de cartes de résidents privilégiés : « la présence d'anciens immigrés, la relative proximité de leur lieu d'origine facilitent leur intégration ; cette intégration se mesure d'ailleurs à l'absence de discrimination (...) la réussite sociale de quelques uns des anciens immigrés loin de susciter l'envie a plutôt forcé l'admiration des oyonnaxiens ! »⁸

D'autre part, on observe une accélération de l'immigration interrégionale et internationale. L'année de référence est 1955 car c'est à partir de cette année-là que la population étrangère croît régulièrement avec, tout comme ce qu'on observe, là encore, au niveau national, une vague espagnole en 1961 et une vague portugaise dès 1962⁹. Les Algériens ne seront comptabilisés qu'après l'Indépendance de l'Algérie en 1962, c'est pourquoi ils apparaissent tardivement dans les données statistiques. Cependant, on sait que la population algérienne à cette époque y est quasi exclusivement masculine¹⁰. Les autres communautés arriveront encore un peu plus tard, à partir de la fin des années 1960 pour les Turcs, mais surtout dans les années 1970 pour les Marocains et les Tunisiens¹¹.

« Moi mon enfance, les communautés c'est beaucoup cette communauté espagnole. Et puis quelques familles magrébines qui étaient là. Des familles de harkis en l'occurrence. Alors eux qui vivaient dans des garages, dans des bidonvilles. Moi je m'en souviens vraiment, et ce n'était pas loin de chez moi. Vraiment dans des conditions horribles. Et puis derrière la vague de migration, alors effectivement des algériens, marocains et tunisiens. » (témoin de l'étude de 2018)

⁸ C. Barnoux, « Oyonnax, ville de mono industrie », université Paris 1, centre d'études sociales, Thèse soutenue sous la direction d'Henri Bartoli, 1972, p.94.

⁹ *Ibidem*, p.88 et suivantes pour les chiffres de cette section.

¹⁰ *Ibidem*, p.90.

¹¹ D'autres communautés suivront dans les années 1980, 1990 et 2000.

Tableau 3: Immigration étrangère à Oyonnax (1955-1970)

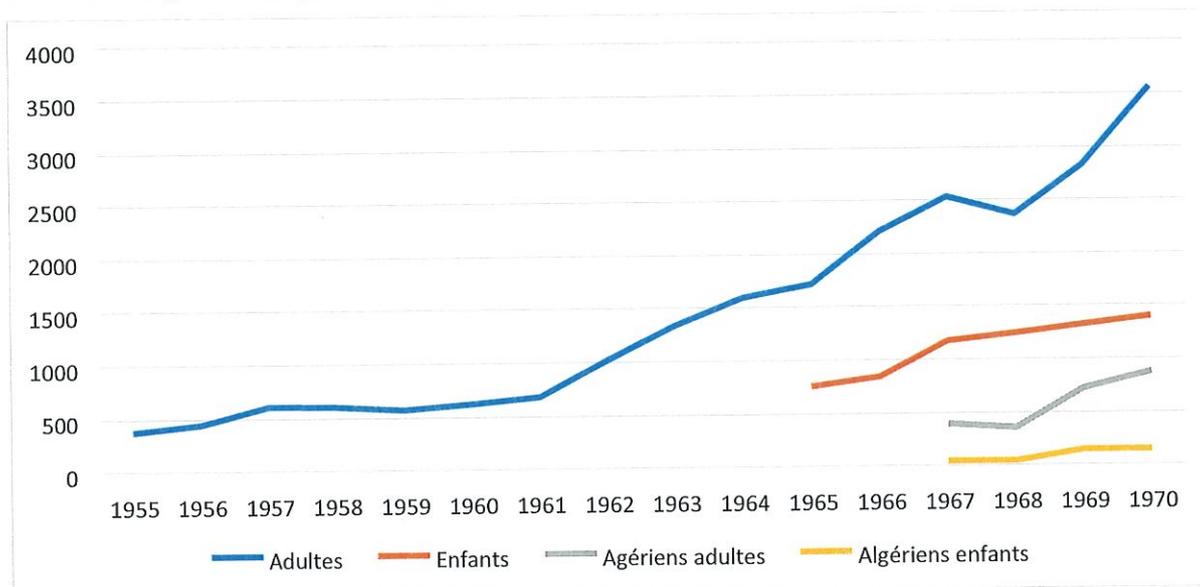
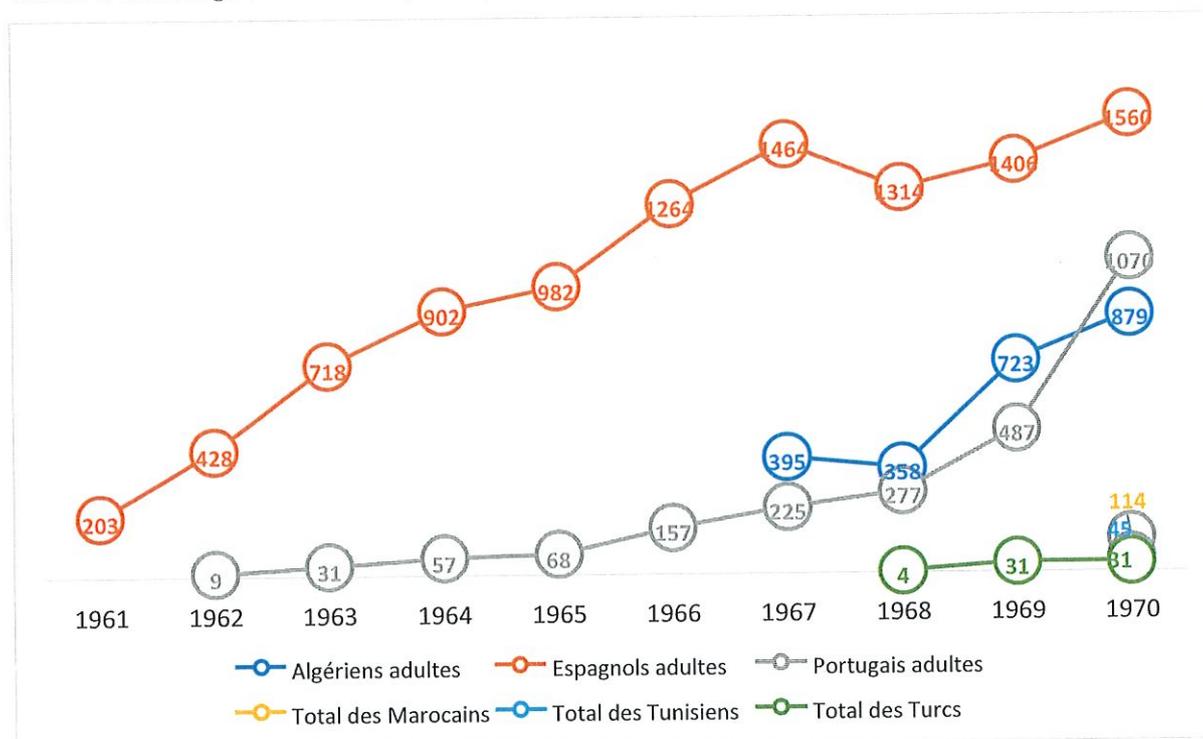


Tableau 4: Chronologie des arrivées à Oyonnax par nationalités (1961-1970)



La population espagnole présente à Oyonnax à la fin des années 1950 est peu nombreuse. Ce sont des réfugiés politiques de la guerre d'Espagne. Ces derniers vont servir d'appui à une arrivée plus massive dès 1961, conséquence des accords franco-espagnols de 1961¹² : « En 1960, Oyonnax ne comptait que 39 Espagnols, réfugiés politiques. Ceux-ci ont fait savoir à leurs familles, et à leurs amis, que la ville essayait de résoudre un problème aigue de main d'œuvre, celle-ci étant insuffisante. Ils ont aussi fait savoir que la qualification n'était pas obligatoire, que les industriels recherchaient des manœuvres et que à condition de bien travailler, on pouvait gagner beaucoup d'argent. (...) Et c'est ainsi qu'une vague d'arrivages d'Espagnols, originaires de la Province déshéritée de Zamora, s'est dirigée sur Oyonnax. »¹³

Les Portugais, poussés par la misère et le contexte politique des guerres coloniales menées par le régime de Salazar, commencent à arriver progressivement l'année suivante, les négociations entre la France et le Portugal

¹² Louis Chevalier, Chronique de l'immigration, dans *Population*/18-1, 1963, p. 134.

¹³ N. Favre Brun, « Oyonnax, Etude de géographie humaine », Diplôme d'études supérieures, Faculté de Lettres, Dijon, 1967.

d'un accord de main d'œuvre s'avérant plus chaotiques qu'avec l'Espagne, malgré la ratification d'un premier accord en 1962¹⁴.

Tout comme pour les Espagnols quelques années avant, les Turcs bénéficient d'un accord de main d'œuvre franco-turc signé avec Ankara en 1965.

Les Tunisiens qui arrivent à Oyonnax au milieu des années 1970 appartiennent déjà à la troisième vague d'immigration tunisienne en France depuis 1950. Dès la seconde vague, en 1963, un accord bilatéral de main d'œuvre avait été signé mais le milieu des années 1970 marque un tournant : « La troisième vague, du milieu des années 1970 au début des années 1980, a marqué un tournant dans l'évolution de la migration tunisienne. Dans le sillage de la crise pétrolière de 1974, les pays d'Europe occidentale ont mis fin aux accords de travailleurs temporaires et ont mis en place des régimes de visa, dans l'espoir que les travailleurs immigrés tunisiens, considérés comme temporaires, rentreraient chez eux. Ces obstacles à la circulation ont conduit les émigrés à faire venir leurs familles dans leur pays de destination via le regroupement familial, nouvellement introduit en Europe occidentale, et à s'installer. »¹⁵ Les Marocains émigrés en France à la même époque et qui avaient, eux-aussi, bénéficiés d'un accord bilatéral de main d'œuvre en 1963, ont fait de même.

c) Les évolutions urbaines

L'absorption des nouvelles populations par le centre-ville délaissé par les industriels

Une carte d'Oyonnax de 1950 montre peu de changements par rapport à une autre de 1938¹⁶ : la ville conserve encore sa morphologie de l'entre-deux guerres, demeurant organisée autour de sa Grande Rue et de la gare. Selon N. Favre Brun¹⁷, seulement 271 demandes de permis de construire ont été faites entre 1947 et 1954, dont 75 pour des bâtiments réservés au travail. Mais la plupart concernent des agrandissements ou des surélévations de bâtiments existants. 108 concernent l'habitat - nouvelles villas ou agrandissements - mais seulement 3 pour l'habitat collectif. Elle constate ainsi que les années d'après-guerre constituent « une période relativement calme, une époque de réadaptation durant laquelle la croissance est faible. »

Si l'on s'en tient à la pratique courante des artisans oyonnaxiens consistant à acheter un terrain en périphérie pour y construire d'abord un atelier puis, si l'affaire était prospère, la maison, on peut imaginer que les logements du centre-ville, peu à peu désertés par les fabricants implantés dans les nouveaux quartiers périphériques durant l'entre-deux guerres, ont suffi pendant ces premières années d'après-guerre à supporter la reprise de la croissance. On sait par ailleurs que les grosses entreprises comme la Bellignite, Convert ou Manducher avaient internalisé le logement de leurs ouvriers afin de fixer leur main d'œuvre, construisant eux-mêmes des « baraquements » ou des préfabriqués.

La forte concentration de personnes âgées et d'une population étrangère en centre-ville observée encore lors du recensement de 1975 va dans le sens de cette hypothèse. Louis Tayol affirmait en 1980 : « la population de la vieille ville [la partie des origines jusqu'aux années 1850, nda] et en particulier du centre semble donc se confirmer par rapport à l'ensemble communal comme une population défavorisée particulièrement laborieuse et à très forte implantation étrangère. »¹⁸

L'émergence d'abcès de fixation et la construction massive de HLM

C'est à partir de 1954 que les choses changent : 104 demandes de permis de construire sont faites pour cette seule année. Entre 1954 et 1966, on en compte 1296 : 316 pour une activité industrielle, 572 pour l'habitation (dont de nombreuses habitations collectives), le reste pour des garages ou des constructions diverses. Plus précisément, les constructions industrielles demeurent rares jusqu'en 1959 et consistent surtout en

¹⁴ Sur cette question voir par exemple Marie-Christine Volovitch Tavares, « L'immigration portugaise et l'impossible accord de main d'œuvre franco-portugais, dans *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, 199, 7.

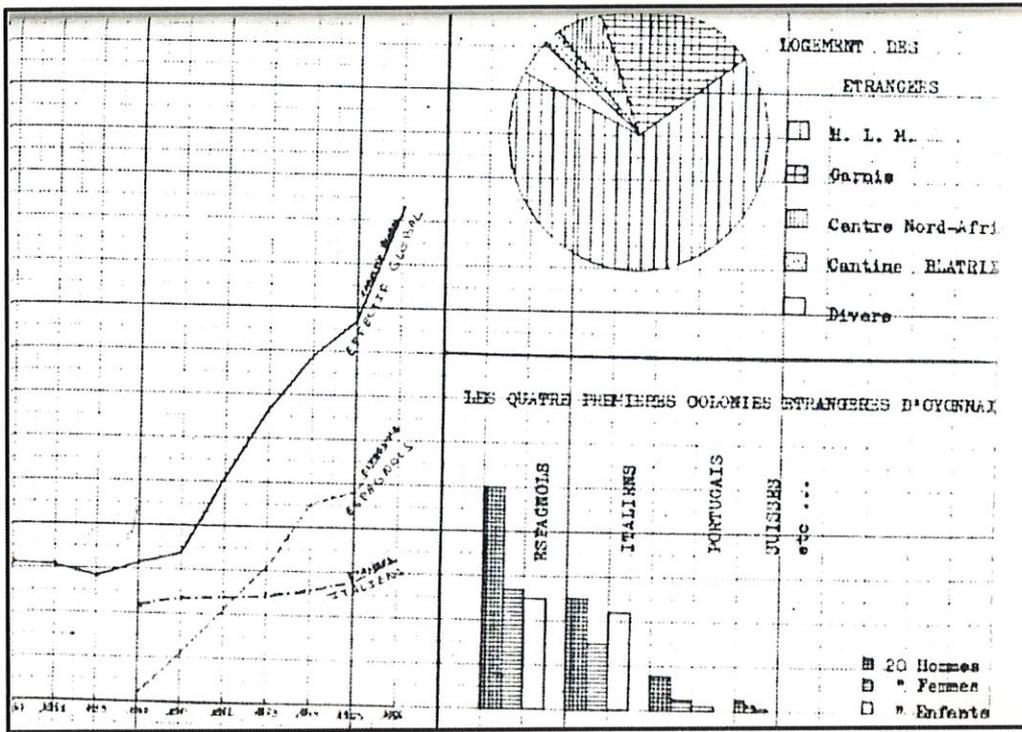
¹⁵ OCDE, « Talents à l'étranger. Une revue des émigrés tunisiens », 2018 (<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/9789264308855-3-fr/index.html?itemId=/content/component/9789264308855-3-fr>.)

¹⁶ Archives municipales d'Oyonnax, carte dressée par Jacques Lavaud, ETP, 1938. AD Ain, 100Fi 217 (cote provisoire), Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, plan topographique expédié du groupement d'urbanisme d'Oyonnax, 1950.

¹⁷ N. Favre Brun, 1967.

¹⁸ Ministère de l'environnement et du cadre de vie, L. Tayol, « Oyonnax, ville moyenne », t1, Mémoire de 3^e cycle, Unité pédagogique d'architecture de Lyon, 22 octobre 1980, p.38: 20.4% de population étrangère sur l'ensemble de la commune, 24.96% dans la vieille ville, 30.4% dans l'hypercentre.

Figure 1: Le Logement des étrangers en 1967²¹



Les graphiques ci-dessus montrent qu'en 1967, près des trois quarts des communautés immigrées d'Oyonnax vivaient en HLM, le reste en « garnis » et au Centre Nord-Africain.

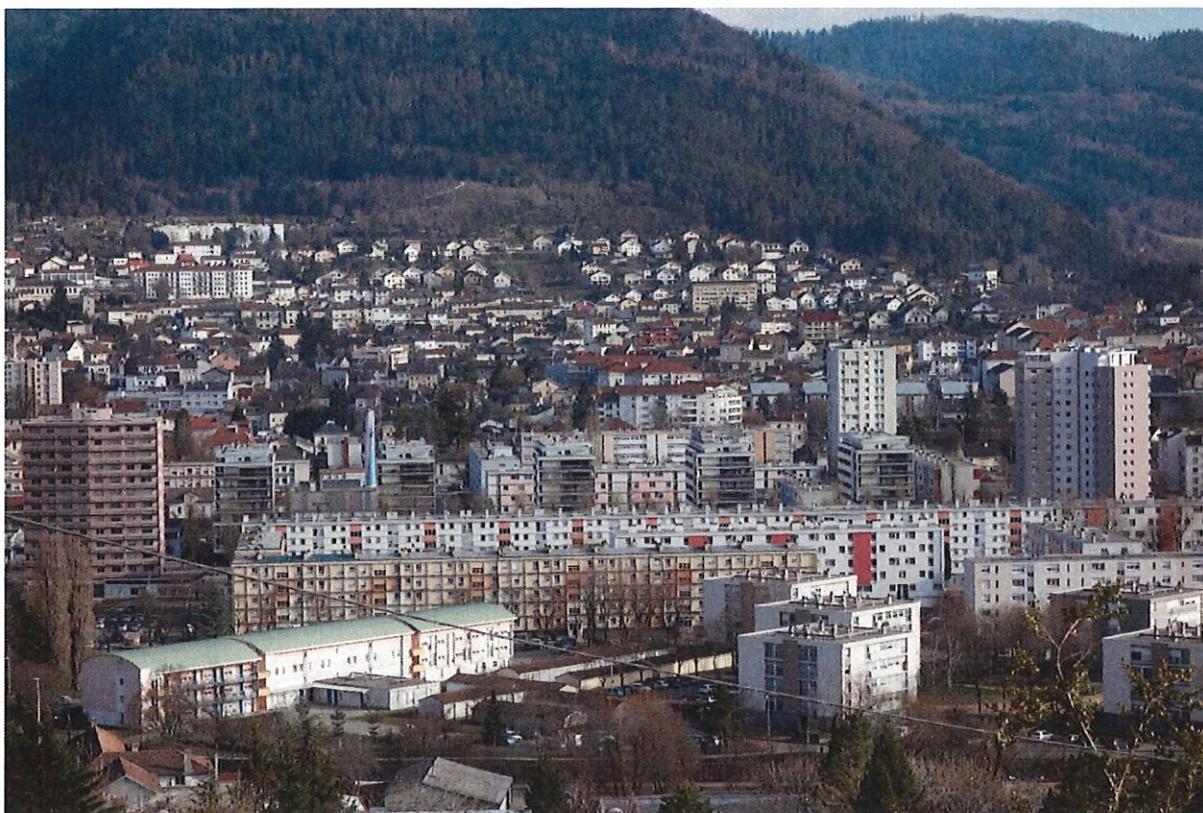
Cette crise du logement mettra plus de 15 ans à être résorbée. Des « cités de transit », destinées à résorber les bidonvilles en attendant la construction d'autres HLM sont édifiées au début des années 1970 par la SEMCODA à Geilles et à Oyonnax, dans les nouveaux quartiers de la Plaine et de la Forge.

Les développements vers l'Ouest

C'est donc à partir de la fin des années 1950 que la ville explose, ce qui fait dire à N. Favre Brun en 1967 : « Qui a connu Oyonnax, il y a dix ans, ou même seulement cinq ne la reconnaîtrait pas tant elle a grandi et changé d'aspect. De quelque côté qu'on y accède on est surpris par le nombre de constructions toutes récentes et par le nombre de chantiers. De toutes part, la ville éclate : elle gravit les pentes et s'étire au fond du val rejoignant Bellignat au sud et Marchon au nord. »²²

²¹ N. Favre Brun, 1967.
²² *Ibidem*.

Figure 2: Au premier plan, le quartier de la Plaine. En arrière-plan, la ville haute



Le Plan d'Urbanisme validé en 1958 par le gouvernement divise la ville en trois zones, l'une pour l'habitat, l'autre pour l'industrie, la troisième pour l'agriculture. Il donnera naissance à une nouvelle ville, juxtaposée à l'ancienne de l'autre côté de la voie ferrée, à l'Ouest : « il importe de séparer nettement les deux villes qui font l'Oyonnax d'aujourd'hui : la première, l'ancienne, est grosso modo antérieure à 1954, la seconde, la moderne, est postérieure à cette date. On admet généralement pour limite de séparation entre les deux la voie de chemin de fer. »²³

Concernant les zones d'habitation, on verra néanmoins émerger sur les versants de l'Est une nouvelle Ville Haute prolongeant « la tradition d'individualisme des oyonnaxiens ». C'est à l'ouest, dans la plaine, qu'une ville reprenant « les conceptions américaines » sort de terre, avec un plan en damier et des grands ensembles en béton.

Concernant les zones industrielles, pour la première fois dans l'histoire d'Oyonnax, il ne sera plus possible de construire son usine à côté de son habitation.

2. Le contexte démographique et urbain de Bellignat

a) Le contexte démographique

La commune de Bellignat ²⁴ connaît une croissance démographique lente jusqu'au milieu des années 1970 mais entre le recensement de 1975 et celui de 1982, la population explose, soit précisément au moment où celle d'Oyonnax commence à stagner.

Cette croissance se poursuit en ralentissant peu à peu jusqu'au recensement de 1999. Entre 1975 et 1999, le nombre d'habitants de la commune est multiplié par plus de 3, atteignant 3488 habitants.

²³ *Ibidem*, p.112 et suivante.

²⁴ Compilation des recensements disponibles aux archives communales de Bellignat et d'Oyonnax, aux archives départementales de l'Ain et sur le site internet de l'INSEE.

Tableau 5: Evolution de la population de Bellignat (1831-2019)

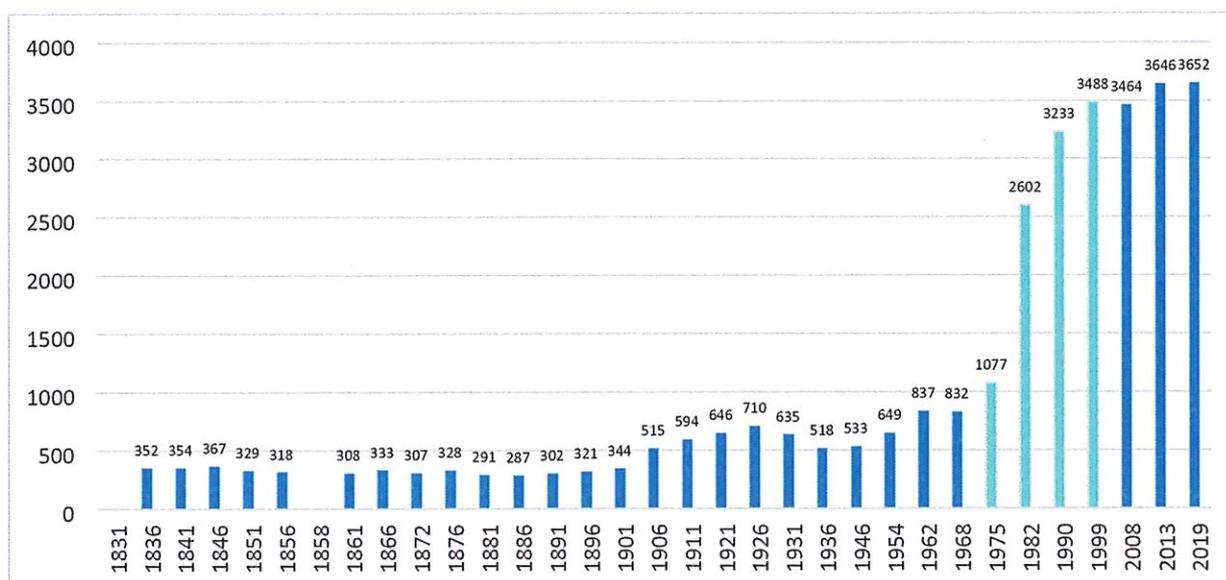
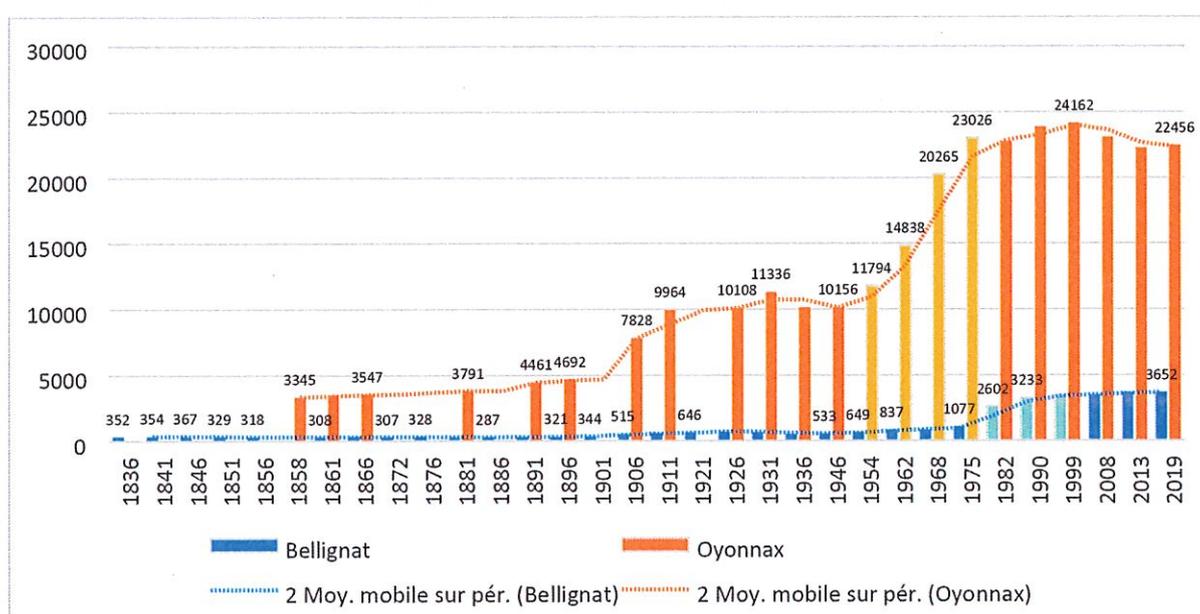


Tableau 6: Evolutions comparées de la population d'Oyonnax et de Bellignat (1836-2019)



b) Le contexte urbain

La comparaison des différents plans cadastraux établis depuis le 19^e siècle²⁵ ainsi que du « plan de situation » réalisé par la commune en 1976, lors de la vente à la Société d'Équipement du Département de l'Ain (SEDA) des terrains municipaux situés sur l'emprise de la future ZAC²⁶, confirme que le bâti s'est développé lentement.

C'est précisément la création en 1972 de la ZAC du Pré des Saules qui va dessiner, pour la première fois, une continuité du bâti entre la petite commune et la ville d'Oyonnax. Jusqu'alors, le Pré des Saules désignait une ferme isolée en contre-bas d'une écluse et comprenant un moulin²⁷.

²⁵ Plans cadastraux de 1803, 1856 et 1956, AD01, cadastres.

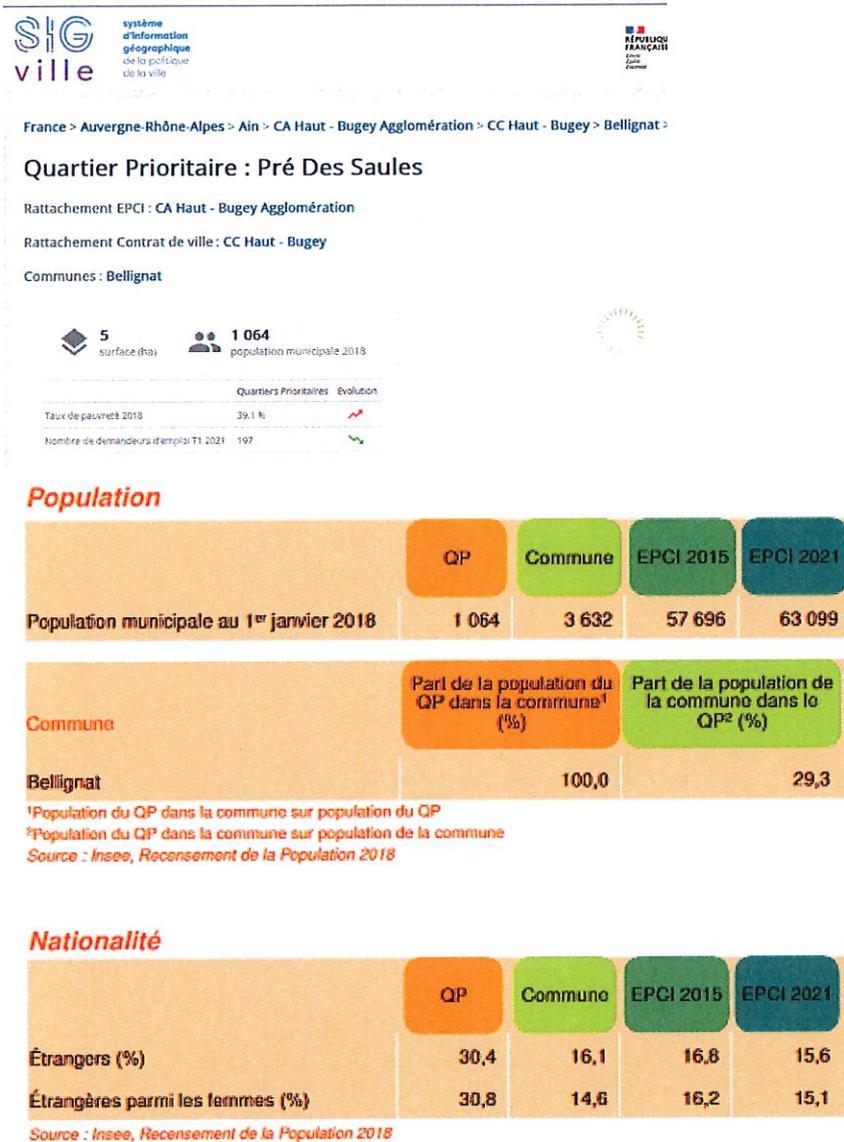
²⁶ Conseil municipal de Bellignat, Délibération du 15/10/1976, ZAC du Pré des Saules, Vente de terrains à la Société d'Équipement de l'Ain (Plan de situation joint), Archives municipales de Bellignat. La SEDA acquiert 1ha 18a 63ca de « landes » et « chemins ». Il est précisé que la SEDA a été créée le 2 juin 1958 et qu'elle est « régie par les lois en vigueur pour les Sociétés anonymes par les décrets du 28 décembre 1926 et du 17 décembre 1930 autorisant les communes à participer à des entreprises privées par le décret numéro 55-579 du 20 mai 1955, relatif aux interventions des Départements et des Communes dans le domaine économiques. »

²⁷ La ferme du Pré des Saules apparaît dès le plan cadastral de 1803 tandis qu'elle est nommée dès celui de 1856. Un plan détaillé de la ferme nous est donné en 1889 dans un « Plan de distribution des eaux du village de Bellignat », Archives communales de

plaine. Moi même j'ai des souvenirs d'aller à l'école primaire à pied. C'est des champs. Il n'y a aucun immeuble. Donc vraiment tout a été construit. Et la ville ça a été un champignon quoi. » (témoin de l'étude de 2018)

« C'est un quartier d'Oyonnax, c'est un petit hameau de la Forge. Il y avait un restaurant, une ginguette un peu, restaurant, jeu de boule etc. Et puis il y avait une ferme en face, la famille Bevand, et puis nous en 1949, quand la maison s'est construite on s'est installé à peu près dans le même quartier. Il n'y avait pas beaucoup de maisons. Parce qu'il n'y avait pas encore toute la plaine d'Oyonnax qui est construite actuellement. Donc on traversait toute la plaine et puis après la ville pour aller à l'école derrière l'église d'Oyonnax, 4 fois par jour. » (témoin de l'étude de 2018)

Figure 7: Données sociodémographiques contemporaines sur le Quartier prioritaire du Pré des Saules³³



Un projet porté par le District urbain d'Oyonnax

Dès 1964, la demande avait été faite en préfecture pour qu'un district urbain entre les communes d'Oyonnax, Bellignat, Géovreisset et Vezyiat soit créé en vue d'un aménagement urbain concerté et rationnel sur ces communes³⁴. Ce district urbain, le premier du département, allait être créé le 26 décembre 1964³⁵. L'urgence d'aménager une zone d'habitation nouvelle dans le quartier de la Plaine à cheval sur les communes d'Oyonnax et de Bellignat était telle que dès janvier 1965, immédiatement après la création du district urbain, les élus de Bellignat et d'Oyonnax demandaient à la préfecture « une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération. »³⁶ Ils précisait que ce serait la Société d'Équipement du Département de l'Ain (SEDA) qui

³³ https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/84_QP001007_DEMO_2022.pdf.

³⁴ Voir Commune de Bellignat, Compte-rendu de l'Assemblée extraordinaire, 5 octobre 1964, Archives communales de Bellignat, 9W70.

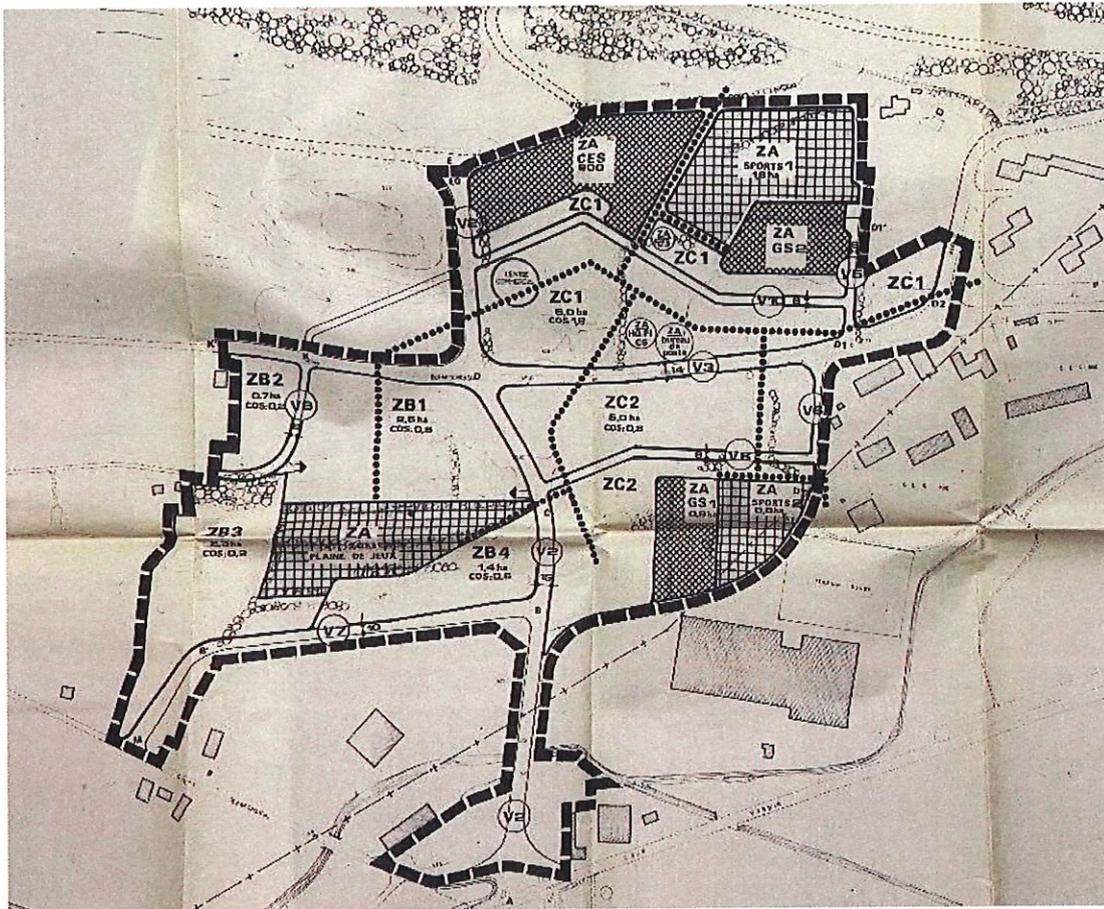
³⁵ Voir le Journal *Le Monde*, 28 décembre 1964.

³⁶ Commune de Bellignat, Extrait du registre des délibérations, 28 janvier 1965.

réaliserait les réquisitions foncières nécessaires ou, à défaut, la commune d'Oyonnax. Le président du conseil d'administration de la SEDA n'était autre que l'industriel Léon Emin, maire d'Oyonnax et président du District urbain d'Oyonnax.

Pourquoi tant d'années se sont-elles écoulées avant la création de la ZAC en 1972 par la Préfecture de l'Ain ? Une exploration des archives de la préfecture et du district urbain d'Oyonnax nous l'apprendrait sûrement. Il reste qu'en novembre 1974, le district avait confié par convention de concession la réalisation de la ZAC à la SEDA³⁷. Un premier Plan d'Aménagement de zone (PAZ) délimitant les différentes zones d'habitation (de faible ou forte densité), d'équipements publics et d'espaces verts fut approuvé par la Préfecture en 1975³⁸, puis un second largement modifié et plus étendu, en 1977³⁹.

Figure 8: Premier plan d'aménagement de la zone (PAZ), 1974⁴⁰



³⁷ District urbain d'Oyonnax, ZAC Pré des Saules, Bilan de clôture des opérations d'aménagements, 2 avril 1998, Archives municipales de Bellignat, 9W166.

³⁸ République française, Préfecture de l'Ain, Décret du 12 décembre 1975.

³⁹ République française, Préfecture de l'Ain, Décret du 22 novembre 1977. En effet, le district urbain d'Oyonnax, en délibération du 13 octobre 1976, avait demandé « la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une réserve foncière destinée à l'extension de la ZAC du Pré des Saules et à la réservation des emprises destinées à l'aménagement de la future Rodeo ouest pour la zone contigüe à cette extension, sur le territoire des communes d'Oyonnax, de Bellignat et de Géovreisset ». Pour cette Déclaration d'utilité publique, voir République française, Préfecture de l'Ain, Direction départementale de l'équipement, Arrêté préfectoral du 13 décembre 1977.

⁴⁰ SEDA, district urbain d'Oyonnax, ZAC du Pré des Saules, Plan d'aménagement de la zone, J. Maneval Architecte urbaniste, 24 juillet 1974, archives municipale de Bellignat, 9W170.

B. La ZAC du Pré des Saules

1. Une vue d'ensemble

Un « Bilan de clôture » des aménagements de la ZAC réalisé par le District urbain d'Oyonnax en avril 1998⁴¹ nous donne l'historique des cessions de parcelles de la SEDA aux différents acquéreurs publics et privés particuliers et promoteurs immobiliers chargés des constructions. Parmi les acquéreurs publics, on trouve essentiellement le District urbain d'Oyonnax pour la construction de certains équipements urbains et du futur Centre technique IPC, mais aussi l'Etat et les communes d'Oyonnax et de Balignat. Parmi les promoteurs immobiliers chargés des constructions, on trouve l'OPAC de l'Ain, la SEM CODA, la SAIEM Ville d'Oyonnax, l'OMHLM Ville d'Oyonnax, les SCI Chalets du Crets, Résidence de l'Ange et Résidence Mont Olivet, la SA HLM Peronnas.

S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un historique des constructions, on peut néanmoins considérer que ce bilan nous en donne une bonne approximation. Il précise également, pour chaque parcelle cédée, la superficie de la parcelle, le nombre de logements créés et la nature de ces logements. Ce sont au total 306 818 m² qui ont été vendus et 776 logements qui ont été construits à cette date.

On y distingue des logements individuels et collectifs, en accession (à la propriété) ou locatifs. Parmi les logements individuels, la consultation d'autres documents⁴² nous permet de distinguer également les « isolés » des « groupés ».

Figure 9: Logements individuels isolés et individuels groupés (Streetview)

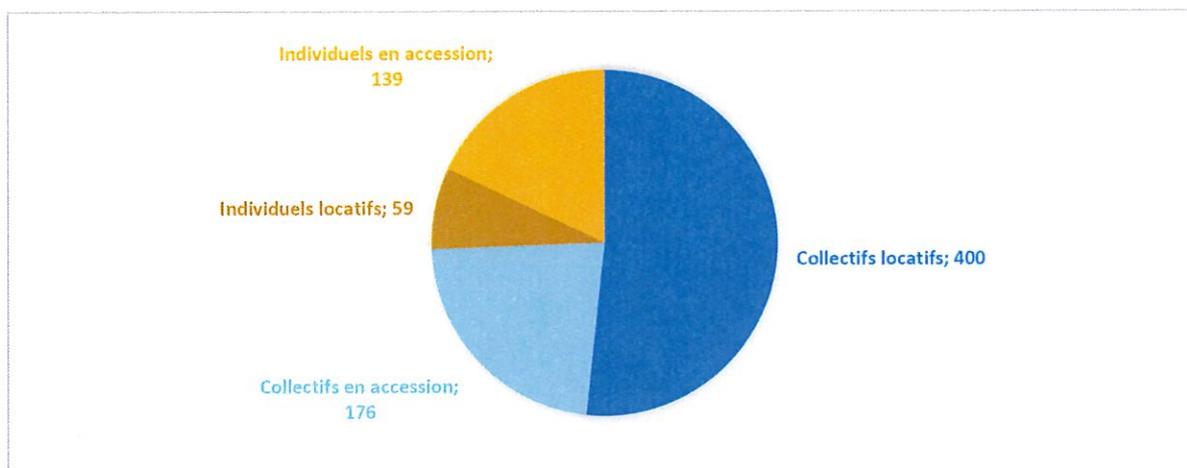


Comme on le voit sur le graphique ci-dessous, les trois quarts des logements construits en 1998 sont des logements collectifs et la moitié des logements collectifs locatifs.

⁴¹ District urbain d'Oyonnax, ZAC Pré des Saules, Bilan de clôture des opérations d'aménagements, 2 avril 1998, Archives municipales de Balignat, 9W166.

⁴² Par exemple, District urbain d'Oyonnax, ZAC du Pré des Saules, Dossier de paz, documents annexes, principes d'aménagements, janvier 1984, archives municipales de Balignat,

Figure 10: Répartition des aménagements de la ZAC par type de logements en 1998



2. L'historique des constructions

Les 3 plans ci-dessous ont été conçus à partir des données du bilan de clôture de 1998 évoqué précédemment, projetées sur le « Plan de synthèse » des opérations foncières réalisées dressé en 1994 par le District urbain d'Oyonnax et la SEDA⁴³, qui est le plan le plus récent trouvé dans les archives communales sur la ZAC. Ils font apparaître, pour chacune des décennies 1970, 1980 et 1990, les constructions correspondantes aux cessions de parcelles listées dans le bilan de clôture de 1998.

a) Les parcelles cédées par la SEDA avant 1980

Le premier plan montre que les premiers aménagements projetés étaient les plus ambitieux. 244 logements collectifs locatifs (SEMCODA et OPAC) - le premier lot - et 176 logements collectifs en accession (OMHLM Ville d'Oyonnax, SCI Résidence de l'Ange) ont été créés sur les parcelles cédées avant 1980, soit plus des trois quarts des logements collectifs totaux. Ils constituent aujourd'hui l'essentiel du « Quartier prioritaire ». Dans le même temps, 99 du total des 139 logements individuels en accession, isolés et groupés, y ont également été construits. Le lycée technique Arbès Carme a également été édifié sur l'une de ces parcelles.

« La construction des 2 bâtiments au 4 rue Claude Bernard, je m'en rappelle bien parce qu'avant on voyait tous les gamins faire de la luge et puis après ça a été fini. C'était sympa ça. »

« C'était après 1981 parce que j'accompagnais les gamins en 81/82. En 83 on partait faire du ski le soir et j'ai fait ça pendant 2/3 ans. On montait là et on allait jusqu'au fond de Bellignat et on revenait. »

« Les jardins partagés aussi, c'était le lieu où les gamins descendaient en luge. »

« Et puis l'INSA ce n'était pas construit c'était un chemin. Donc on partait faire du ski de fond dans les prés là derrière, on suivait, on allait jusqu'au centre de Bellignat, on passait l'après-midi et on revenait. C'était des sorties pas chères. »

« Oui, de la neige, il y en avait haut comme ça. »

« Les jeunes ils font encore de la luge sur le terrain, de l'autre côté, là, sur la pente qui reste, à côté des jardins partagés. »

« Oui mais c'est devenu dangereux. »

« Il n'y avait pas la route, rien. » (conversation entre habitants, atelier 1)

⁴³ District urbain d'Oyonnax, Société d'Équipement de l'Ain, ZAC du Pré des Saules. Synthèse des opérations foncières, complété le 17 février 1987 (modification du périmètre). Plan mis à jour le 25 janvier 1994, Archives municipales de Bellignat.

Figure 11: Plan de 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées avant 1980

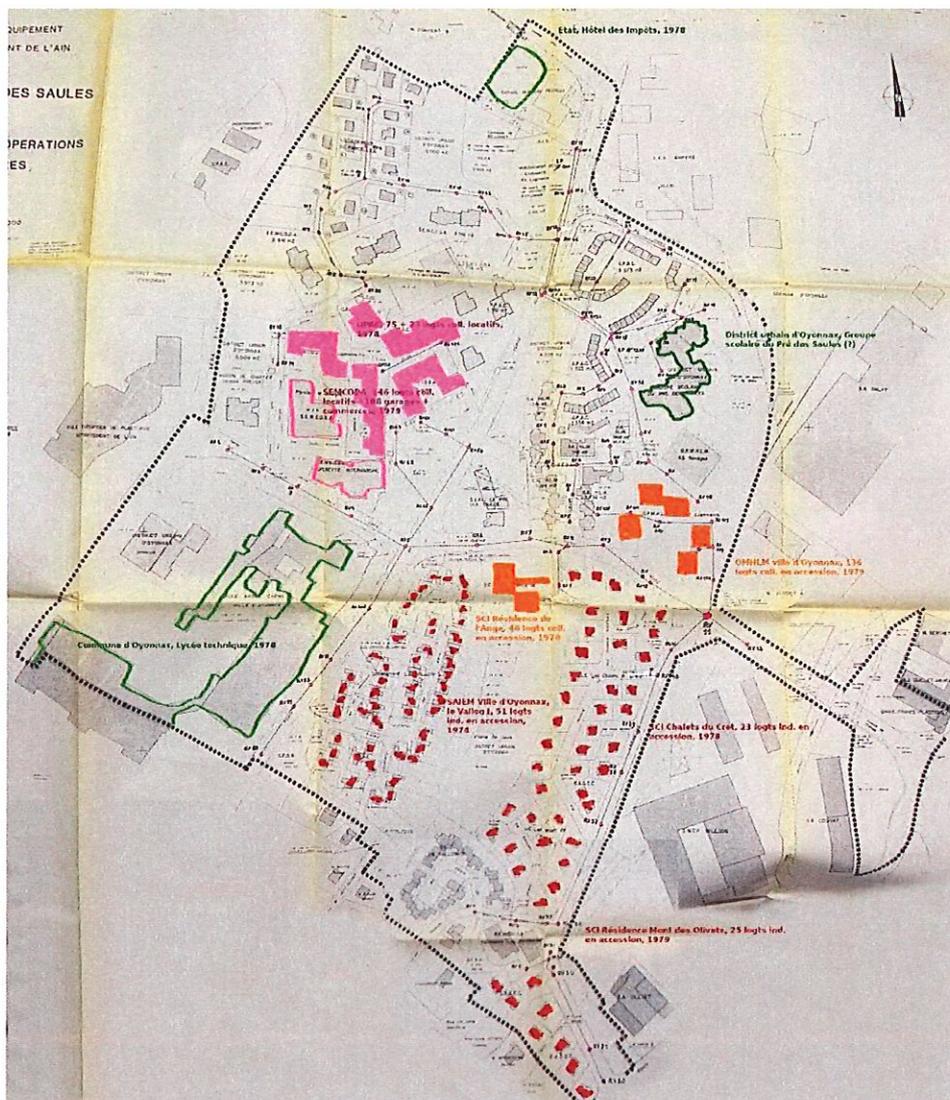
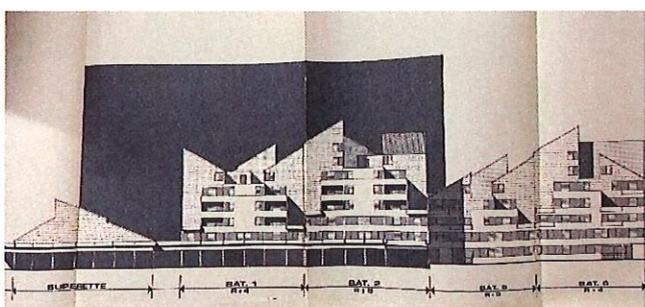


Figure 12: ZAC du Pr  des Saules, SEMCODA, 1978⁴⁴



L'implantation d'un centre commercial avec sup r telle faisait partie int grante du projet d'am nagement de la ZAC. Initialement envisag e du c t  sud de la route de la Forge, elle a finalement  t  r alis e c t  nord, sous les immeubles locatifs du premier lot construit par la SEMCODA. On y trouve ainsi la galerie commerciale des Arcades. La sup r telle pr vue en compl ment est install e   c t . Elle est devenue Intermarch  puis Grand frais et, aujourd'hui, On Discount.

« On avait   l' poque Centre frais, c' tait Intermarch , donc c' tait vraiment le commerce de quartier, donc  a fonctionnait tr s bien. Le bureau de tabac a toujours exist , la pharmacie  galement. L  o  il y a le bureau SEMCODA aujourd'hui, c' tait la Caisse d' pargne. On avait un distributeur dans le quartier aussi, donc ce n' tait pas n gligeable. Le coiffeur qui est ferm  actuellement, c' tait une boutique d'orthop die. C'est l  o  on ach te tout ce qui est mat riel, b quilles. Le bar a toujours  t  le bar. On a toujours

⁴⁴ SEMCODA, ZAC du Pr  des Saules, B timents 1.2. Vue d'ensemble EST, Jean Maneval, Architecte DPLG, Archives communales de Bellignat, 9W166.

eu un snack. Avant, c'était un kebab où j'allais toujours d'ailleurs. Mais les propriétaires ont changé au fil des années. La Maison du projet, c'était le local LCR qui était investi par des associations à l'époque, de quartier. » (une habitante, entretien)

« On avait un camion kebab qui était sur le parking de l'Intermarché. C'était tout nouveau, on ne connaissait pas du tout. Franchement c'était un pionnier dans ça, on adorait. Quand on n'avait pas de sous il nous faisait une moitié de kebab, on payait 5 francs au lieu de 10 francs. »

« Moi je rajouterai les Arcades parce que c'est très important. En fait on entend toujours parler de la ZAC à Oyonnax comme quoi ils ont l'impression qu'on est fermés, qu'on ne sort jamais de notre quartier. Parce qu'en fait on a la chance d'avoir un bar, un bureau de tabac, une pharmacie. Avant il y avait une auto-école, une banque à l'époque aussi. »

« Ça nous manque, ça. »

« On a la SEMCODA. »

« Un magasin d'alimentation aussi. »

« On a une pizzeria, on a le lycée à côté, on a le gymnase. En fait on a tout, on a un centre social, on a tout. Et en fait on n'a pas besoin de sortir. On va dire c'est comme si c'était un confort de vie. Par exemple moi quand on me voit dans la rue on me dit c'est rare qu'on vous voit sortir de Bellignat. Parce qu'on a vraiment tout à côté. Je trouve qu'on est très solidaires au quartier. C'est ça qui nous renforce aussi. »

« Et maintenant il y a les jardins partagés. » (conversation entre habitants, atelier 1)

« L'Intermarché, ça a marqué tous les gens du quartier. En fait quand on parle de ce quartier, on parle de l'Intermarché. »

« Moi je continue de dire Intermarché.

« Aujourd'hui c'est Centre frais. »

« On Discount ». (conversation entre habitants, atelier 2)

Enfin, les parcelles sur lesquelles a été aménagé le groupe scolaire du Pré des Saules n'apparaissent pas dans le Bilan de clôture de 1998. Peut-être qu'elles appartenaient déjà à la commune de Bellignat avant les opérations d'aménagement car l'enseignement primaire est du ressort des communes. Néanmoins, dès 1978, la décision de l'implanter dans le secteur des HLM de l'Office Public d'Oyonnax était prise, avec 10 classes de primaire et 4 classes de maternelle⁴⁵.

« L'ouverture a été en septembre 1981. Parce que l'école de Bellignat, ici, était trop petite. Donc on se déplaçait jusqu'à l'école de la Forge amener nos gamins. Donc en septembre 81 on a été contents de se retrouver dans le quartier et de voir nos voisins, parce qu'on ne connaissait personne à la Forge. »

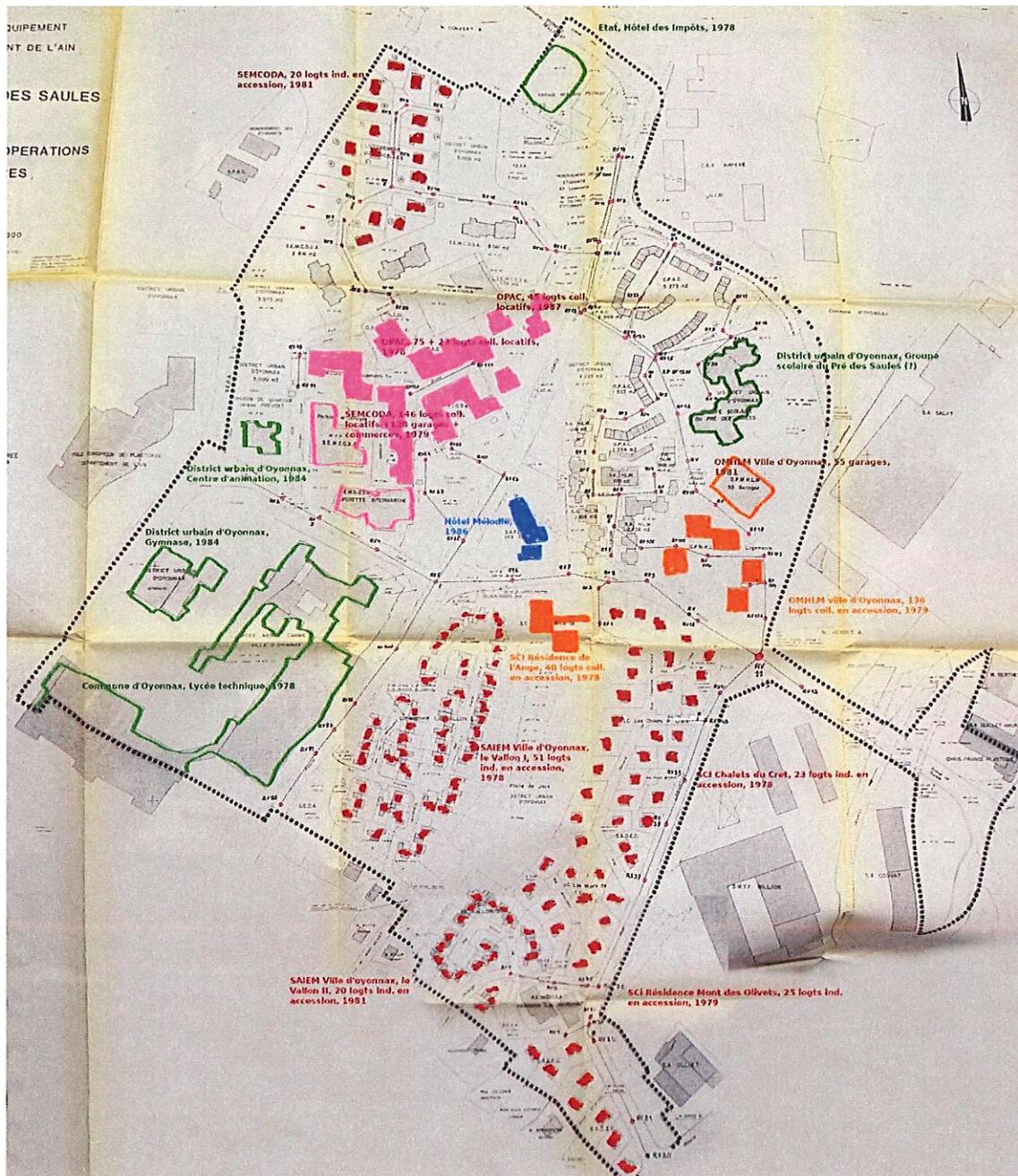
« On est bien contents d'avoir une école dans le quartier. Les enfants peuvent y aller tout seul. »

b) Les parcelles cédées entre 1980 et 1990

Le second plan suggère que le développement de la ZAC s'est ralenti dans les années 1980. Un second lot de seulement 45 logements collectifs locatifs réalisés par l'OPAC apparaît, ainsi que la construction de quelques logements individuels en accession.

⁴⁵ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, 14 mars 1978, archives municipales de Bellignat, T47.

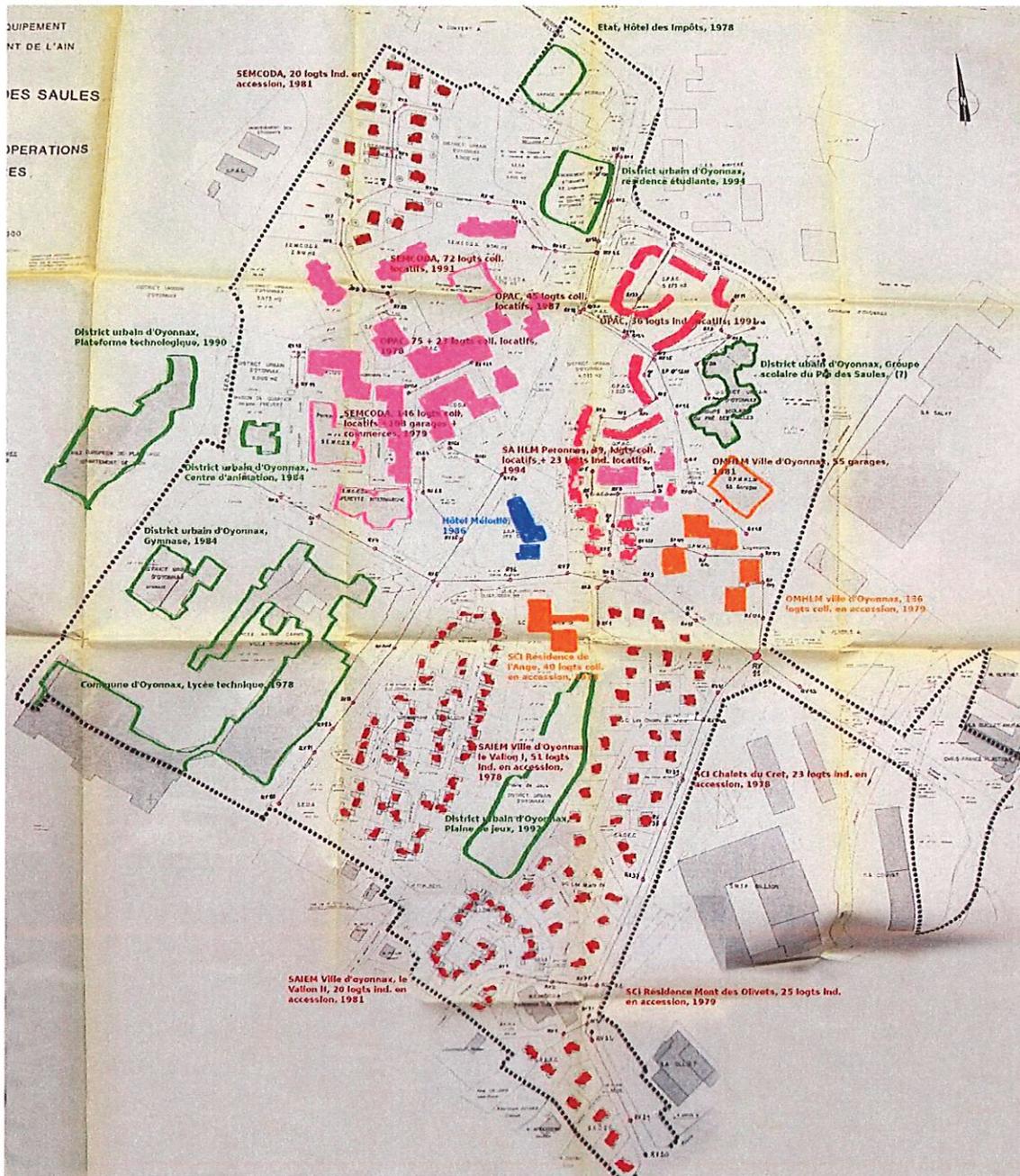
Figure 13: Plan de 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées avant 1990



c) Les parcelles cédées après 1990

Le troisième plan montre en effet que ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'on a à nouveau construit du logement collectif mais aussi les premiers logements individuels locatifs, tous groupés.

Figure 14: Plan 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées entre 1990 et 1998



Concernant la parcelle acquise en 1992 par le District urbain d'Oyonnax pour réaliser la Plaine de jeux, on sait que cet emplacement était déjà décidé en 1977. Excepté par rapport aux zones HLM, l'argument déployé par les élus était que « pour attirer les promoteurs de la zone pavillonnaire d'accèsion à la propriété, « il leur était consenti un certain avantage au site d'implantation. »⁴⁶

« On appelait ça le quartier vert, donc je ne sais pas, peut-être que c'était très vert et tout. Je ne me suis jamais posé la question, sur ce quartier-là. Et puis en fait, pour nous à l'époque, c'était 2 quartiers complètement distincts. Aujourd'hui, ils font les 2 parties du quartier du Pré des Saules, mais il y a un clivage entre les 2 quartiers. Nos jeunes ne vont pas là-bas, c'est vraiment 2 espaces différents et à l'époque, ça l'était déjà. Et moi je me rappelle que nous, enfin moi j'allais souvent au quartier vert, j'avais des copines là-bas, on s'asseyait. On n'avait pas ce clivage qu'il y a aujourd'hui. Moins en tout cas. » (une habitante, entretien)

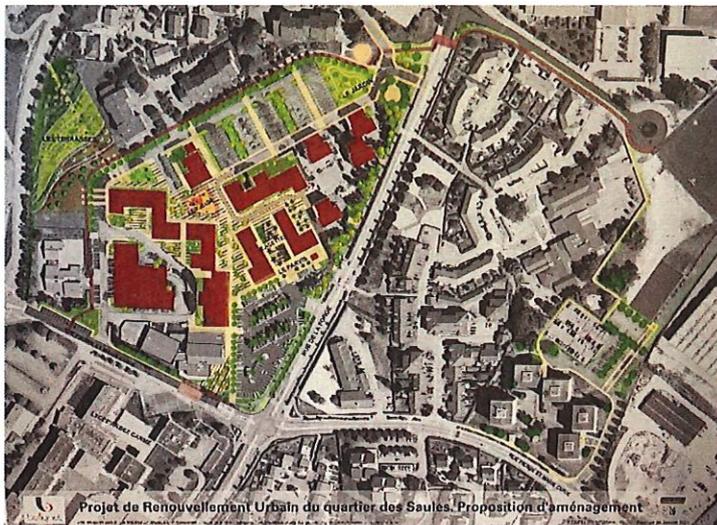
⁴⁶ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, réunion du 14 décembre 1977, archives municipales de Bellignat, T47.

d) Le projet ANRU

Les projets actuels de rénovation portés par l'ANRU ne concernent que les premier et deuxième lots de logements collectifs locatifs, ceux réalisés par la SEMCODA et par l'OPAC à la fin des années 1970 et dans les années 1980.

Au moment de l'enquête, des travaux d'agrandissement du Centre social étaient en cours et un jardin partagé avait été aménagé (« les terrasses » sur le plan).

Figure 15: Logements concernés par le projet de rénovation urbaine



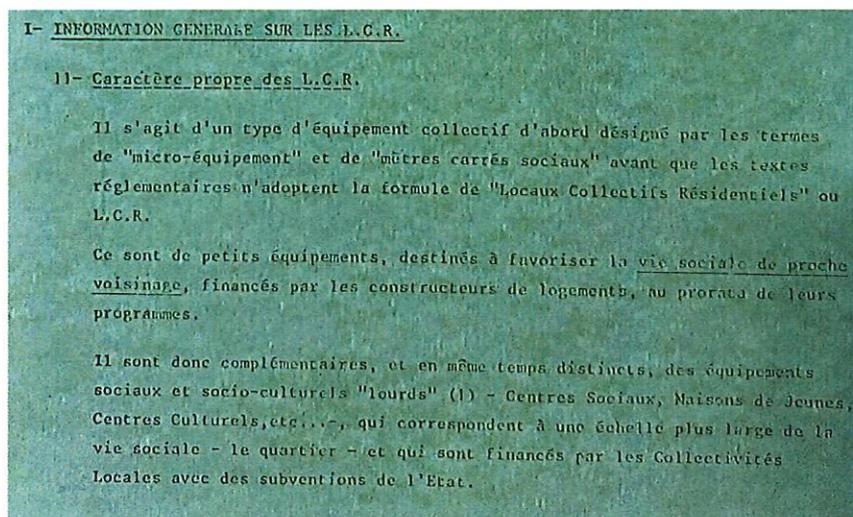
3. Les équipements publics

a) Les « L.C.R. » et le Centre social et culturel Jacques Prévert : une implication forte des habitants

La construction de ce que l'on désignait alors par Locaux collectifs résidentiels – sorte de micro-équipements complémentaires des centres sociaux, maisons de la culture, etc. dont la surface était calculée au prorata du nombre de logements - fait partie intégrante de l'aménagement d'une ZAC. Un « groupe de travail du Pré des Saules » composé d'une dizaine de personnes représentant les élus de Bellignat et d'Oyonnax, les associations susceptibles d'être concernées par ces équipements ainsi que les acteurs responsables du secteur social à Oyonnax se rassemble dès 1977⁴⁷ pour réfléchir aux équipements nécessaires et à leurs implantations dans la ZAC.

⁴⁷ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, réunion du 14 décembre 1977, archives municipales de Bellignat, T47.

Figure 16: Document d'information sur les L.C.R., ZAC du Pré des Saules, 1977⁴⁸



Avec 850 m² de prévus par le cadre réglementaire, au moins deux L.C.R. sont envisagés : une salle de réunion en pied d'immeuble dans la galerie commerciale desservant la ZAC et une salle de quartier près du CES et du groupe scolaire. D'autres salles pourraient être créées hors immeubles.

Dès la seconde réunion ⁴⁹, une présentation synthétique des caractéristiques des demandeurs de logement à Oyonnax fait apparaître que 67 % d'entre eux sont des étrangers. Or, d'une part, le secteur de la ZAC en accession à la propriété n'accueillera probablement que peu d'entre eux. D'autre part, le secteur de l'OPAC - SEMCODA, « compte-tenu de la pratique de ces organisme », n'en accueillera que 30%. Il reste que c'est essentiellement le secteur de l'OMHLM qui les accueillera, dans une proportion d'environ 60%, pour la plupart des familles nombreuses. C'est donc là qu'il faudra implanter le premier groupe scolaire ainsi que le premier L.C.R.

⁴⁸ SEDA, Oyonnax, ZAC du Pré des Saules, Locaux collectifs résidentiels, janvier 1977, Archives municipales de Bellignat, T47.

⁴⁹ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, réunion du 11 janvier 1978, archives municipales de Bellignat, T47.

Figure 17: Nationalité des demandeurs de logements HLM à Oyonnax en 1977⁵⁰

OFFICE PUBLIC D'HLM
Mairie d'OYONNAX (AIN)
DEMANDES EN ATTENTE AU 30 NOVEMBRE 1977

ANNEES	FRANCAIS						ETRANGERS					
	I	II	III	IV	V	VI	I	II	III	IV	V	VI
1970												
1971												
1972												
1973			3									
1974			2									
1975		2	6	2	1			0	4	8		7
1976												
30/11/77	54	65	40	5	5	17	95	95	77			51
TOTAL	58	75	43	7	5	19	105	100	68			59

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES FRANCAISES = 187 (130 célibataires)
 NOMBRE TOTAL DE DEMANDES ETRANGERES = 267
 DEMANDE EN ATTENTE = 554

REPARTITION DES FAMILLES PAR NATIONALITE

57	FAMILLES DE PORTUGAIS
10	" ITALIENS
70	" ALGERIENS
101	" MAROCAINS
51	" TURCS
12	" ESPAGNOLS
21	" OMBÉLIENS
5	" YOUBIENS
27	" TURQUES
2	" VIETNAMIENS
2	" OTE D'INDRE
3	" REUNION
3	" CAP VERT
2	" LIBES
1	" GUINEE

Une troisième réunion⁵¹ est programmée où sont invités des représentants de ces communautés ainsi que des anciens habitants : l'Amicale Algérienne, l'Amicale Portugaise, l'Amicale des Turcs, le Sou des Ecoles Bellignat, le Club du 3e âge, l'Association familiale Canton d'Oyonnax, etc. L'une des principales préoccupations des intervenants concerne alors l'intégration sociale et culturelle des nouveaux arrivants de nationalité étrangère, comme en témoigne cet extrait de compte-rendu.

Figure 18: Groupe de travail du Pré des Saules, 20 février 1978⁵²

Mme [] estime que l'arrivée immédiate en H.L.M. sans possibilité d'accoutumance au logement collectif par une cité de transit pose question. Reprenant ce thème Mr [] et Mr [] estiment en effet que la Cité de Transit de GEILLES ne joue pas ce rôle puisque les résidents y sont depuis l'entrée en fonction de la Cité et pourtant ils affirment que cette fonction est primordiale pour permettre une harmonisation progressive des mentalités et des habitudes de vie des familles immigrées avec celles de la communauté nationale. Mr [] déplore cet état de fait et pose question aux responsables de la Cité de transit. Mr [] estime que 2% à 3% répartis sur tout le parc de logements (y compris OPAC, SEMCODA, et autres promoteurs) est la meilleure solution. Mr [] relève quant à lui que les Turcs viennent à 95% de la campagne et petits villages ruraux, ils ignorent les rythmes et habitudes de communication, de déplacements et les modes de vie citadins comme les lois françaises en général. Lui pense que chaque ethnie immigrée devrait disposer d'un local pour permettre à ses ressortissants de résoudre collectivement nombre de problèmes. Madame [] reprend cette idée en l'élargissant aux services qu'il serait possible de mettre en oeuvre au profit de ces communautés, par exemple une boucherie pour les familles musulmanes.

Nous n'avons pu consulter que peu de choses sur le Centre social et culturel Jacques Prévert aux archives municipales de Bellignat. Un document de la SEDA concernant la programmation des L.C.R. et d'un équipement socio-culturel indique que le projet de construction d'un centre social n'est étudié concrètement qu'à partir de 1982⁵³.

Ce document rappelle que les objectifs assignés aux futurs équipements collectifs (L.C.R. et équipement socio-culturel) envisagés sont :

- de répondre aux besoins d'accueil, de réunion et d'activité d'une population nouvelle

⁵⁰ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, réunion du 11 janvier 1978, archives municipales de Bellignat, T47.

⁵¹ Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, réunion du 20 février 1978, archives municipales de Bellignat, T47.

⁵² Groupe de travail du Pré des Saules, mairie de Bellignat, 20 février 1978, archives municipales de Bellignat, T47.

⁵³ Société d'équipement du département de l'Ain, ZAC du Pré des Saules, Locaux collectifs résidentiels, équipement socio-culturel, premières indications pour une programmation, 3 novembre 1982, archives municipales de Bellignat, T47.

- de répondre aux besoins socio-éducatifs (garde, loisirs) d'une importante population d'enfants
- d'intégrer la ZAC à la commune, de favoriser les relations avec l'ancienne population
- de compléter les équipements d'Oyonnax et de Bellignat.

Concrètement, le centre social n'a été construit qu'en 1988 et n'a ouvert ses portes qu'en 1989.

« 1988 ou 1989, c'est la création du Centre social et culturel Jacques Prévert. (...) Ils ont fait une première réunion avec la mairie et à partir de cette réunion le centre social a été construit. Il était tout petit et maintenant il est très grand. Et on est très contents et je pense que ça a pas mal changé la vie du quartier. » (un habitant, atelier 1)

« Ils ont créé l'association. D'ailleurs, récemment, pour un conseil d'administration, il [Henri Bzonnet] avait fait un historique pour montrer comment le centre social s'était fait parce que c'est parti des gens en fait. C'est parti des gens qui avaient besoin de se réunir, d'avoir une salle. C'est parti d'une simple réunion à la mairie et puis voilà. » (une habitante, atelier 1)

Un bref historique réalisé par Henri Bozonnet, présent lors de la réunion de lancement par la municipalité en 1987 et qui fut l'un des premiers adhérents du centre, est annexé à ce rapport. Il illustre parfaitement les enjeux de mixité sociale que souhaitait porter la structure dans les années 1990 : « Les années 1990 voient le Centre Social évoluer de différentes façons ; les diverses activités étaient cloisonnées, en particulier par la fréquentation des usagers : la Petite enfance, comme le Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) recrutait très peu dans les familles populaires du quartier, mais plus largement et au-delà de Bellignat. Il en était de même d'activités adultes comme l'art floral qui a « fleuri » pendant 25-30 ans pour un public de femmes de classes moyennes et les activités ne se mélangeaient guère. Toutes les activités « services » fonctionnaient assez bien. Nous (élus) avons cherché au Bureau, plus ou moins appuyés par des élus municipaux à ouvrir davantage le Centre social, bientôt nommé Jacques Prévert, au quartier proche. »

Figure 19: Centre social Jacques Prévert, vers 1989⁵⁴



Cet historique nous apprend aussi que le L.C.R. a précédé le centre social de quelques années. Depuis le lancement du projet ANRU, ce L.C.R. s'appelle la Maison du Projet. Il est bien situé dans la galerie commerciale des Arcades (SEMCODA), la zone la plus anciennement aménagée de la ZAC. Comme en témoignent les habitants aujourd'hui, cette Maison du projet placée sous la responsabilité du Centre social et culturel remplit parfaitement les missions d'intégration initialement dévolues aux L.C.R.

« C'est le local qui s'appelait LCR. C'est l'actuelle Maison du projet. Je ne me rappelle plus ce que ça veut dire local, quelque chose, mais qui appartenait à la SEMCODA et qui était mis à la disposition d'une association de quartier qui s'appelait Zac Action. Parce qu'avant ce quartier on disait que c'était la ZAC. Donc ils avaient appelé ça ZAC Action. Il y avait des anciens qui tenaient ça et moi j'étais très jeune donc je n'y allais pas trop mais où ils pouvaient y jouer où ils faisaient des animations avec vente de merguez et puis sur le match de foot il me semble. Donc voilà, aujourd'hui c'est devenu la Maison du projet. On redonne la place aux jeunes dans ce lieu. » (une habitante, entretien)

« Moi quand je suis arrivé c'était en 2021 pour une formation au centre et ce qui m'a interpellé, ce qui fait mémoire, c'est plus particulièrement, c'est la Maison du projet. Parce que j'ai vu cette salle qui commençait à vivre, avec les jeunes, un peu intergénérationnelle, comme ça très vivant, un petit babyfoot, c'était très sympa. » (un habitant, atelier 1)

« Avant il y avait comme une sorte de mur entre les garçons du quartier et les filles du quartier, et même entre les générations. C'est-à-dire ceux qui avaient plus de 35 ans se mélangeaient très rarement à ceux qui avaient moins de 20 ans. Et quand ils ont

⁵⁴ Archives municipales de Bellignat, non daté.

ouvert la Maison du projet c'était génial, parce qu'on a tous appris à faire connaissance malgré qu'on habitait tous ensemble depuis plus de 15 ans. Le directeur du centre social venait, on jouait tous aux pierres, on jouait tous à plein de jeux et ça se mélangeait et après ça donnait des idées. Des fois on se faisait des barbecues, et franchement c'était génial parce que même les mamans du quartiers avaient confiance en Olfa, Salma etc. Et du coup elles permettaient de laisser leurs enfants jusqu'à tard, des fois 20h/21h. On ne va pas dire que c'était comme une garderie pour les enfants mais à peu près mais franchement c'est bien. Une bonne ambiance. A l'ouverture on était un peu gênés et en fait au bout d'une semaine, tout le monde s'est lâché et on a appris à faire connaissance avec des gens, c'était nos voisins mais vu qu'ils étaient plus âgés que nous on n'osait pas, il n'y avait pas ce dialogue. Et depuis l'ouverture de cette salle-là, tout le monde se parle entre nous, que ce soit à la salle ou en-dehors de la salle. » (une habitante, atelier 1)

« C'est la première fois qu'on voyait un directeur de centre social qui enlevait cette étiquette de directeur et qui se mettait à parler de sa vie on va dire personnelle ou pro, etc. Et franchement c'était plutôt cool. On le voyait plutôt comme un daron du quartier que comme un directeur. » (un habitant, atelier 1)

De la même manière, le Centre social favorise l'intégration :

« Moi c'est le centre social parce que quand je suis arrivée, directement je suis rentrée au centre et ils m'ont aidée à apprendre le français, et je me suis réunie avec une copine, et voilà. » (une habitante arrivée de Tunisie en 2015, atelier 1)

« Moi ce que je trouve intéressant c'est que j'ai l'impression que les personnes plus âgées, elles ont toutes le même souvenir, elles partagent toutes les mêmes souvenirs et en fait, ce qui revient le plus ici, c'est qu'on pense tous la même chose du quartier, on a tous les mêmes souvenirs. Et c'est vrai que tous nos souvenirs sont en lien avec le centre social. Que ce soit les fêtes du quartier, la Maison du projet, la solidarité au quartier on va dire, c'est grâce au centre social. » (une habitante, atelier 1)

Il aide également à l'émergence d'initiatives citoyennes, notamment via le Conseil citoyen :

« En 2011, c'est l'année à laquelle je suis arrivé à Bellignat, c'est l'année ou justement j'ai rencontré des personnes au centre social de Bellignat. Pour moi c'est une évènement parce que le centre social m'a permis de rencontrer des bonnes personnes qui m'ont... Parce qu'en 2012 il y avait ici au centre social un regroupement d'habitants. Je faisais partie de ces personnes. En fait mon arrivée ici m'a permis de rencontrer des personnes qui m'ont aidé, qui m'ont motivé, qui m'ont donné envie de par leur travail social, de venir en aide aux habitants du quartier du Pré des Saules par le biais du Conseil citoyen. » (un habitant, atelier 1)

b) Le groupe scolaire : tête de pont des initiatives citoyennes et solidaires

On a déjà évoqué, dans la section précédente sur l'historique des constructions, la création du groupe scolaire du Pré des Saules dès les premières années de l'aménagement de la ZAC. De fait, cet équipement public semble avoir centralisé de nombreuses initiatives citoyennes et solidaires avant que le Centre social ne soit créé.

« La solidarité dans le quartier elle a toujours existé. A partir de 1981, l'ouverture de l'école. Parce que le centre social n'existait pas mais on faisait des permanences pour aider les parents qui ne savaient pas écrire, qui ne parlaient le français. On tenait des permanences pour les aider à remplir tous les documents qu'ils avaient à remplir. Donc il y a toujours eu ce lien dans le quartier. Après en 88 le centre social a pris la place de ce qui se passait à l'école mais ça a toujours existé. » (une habitante, atelier 1)

c) Le lycée Arbès Carme : une réponse aux besoins déjà anciens des industriels de la plasturgie

Le lycée Arbès Carme a ouvert ses portes dans la ZAC du Pré des Saules en 1978. Il s'inscrit dans la longue histoire de la formation à Oyonnax, indissociable de son aventure industrielle. En effet, c'est déjà pour répondre aux besoins de la fabrication d'ornements de coiffure et du travail de la corne qu'est créée à la fin du 19^e siècle, sur les hauteurs de la ville, l'École Primaire supérieure. Devenue Ecole Pratique de commerce et d'Industrie au début du 20^e siècle, puis Ecole nationale professionnelle des matières plastiques en 1932, elle va dès lors accueillir des élèves de tout le territoire national. En 1958, elle devient un lycée technique d'Etat puis, en 1969, le lycée d'enseignement général et technologique Paul Painlevé. En 1978, les sections industrielles sont déménagées sur le site du nouveau lycée Arbès Carme, à Bellignat⁵⁵.

Comme on peut le constater sur le premier Plan d'Aménagement de la zone de 1974 (voir section B.2), l'implantation du lycée technique n'est pas encore actée à cette date. On envisage uniquement la construction d'un collège d'enseignement secondaire (ZAC -CES sur le plan). Par ailleurs, son emplacement projeté n'est pas celui qui sera décidé ultérieurement pour le lycée technique. De fait, le terrain de l'actuel lycée Arbès Carme n'est pas encore inclus dans la ZAC.

Le compte-rendu d'une réunion entre les représentants de la Direction départementale de l'Équipement, de la Préfecture, de l'Académie de Lyon, de la mairie d'Oyonnax et du lycée Paul Painlevé organisée en janvier

⁵⁵ Voir <https://patrimoine.auvergnehonealpes.fr> pour l'histoire du lycée Paul Painlevé.

1975⁵⁶ nous apprend que le lycée Paul Painlevé est devenu vétuste et étrié. Il n'est notamment pas adapté pour accueillir le matériel nécessaire à la formation industrielle. L'idéal aurait été de construire un nouvel établissement pour accueillir cette formation industrielle mais l'absence de terrain disponible sur la commune conduit à envisager de réaliser des travaux de réaménagement sur le site historique.

Cependant, dès le mois de mars 1975, face aux contraintes spatiales, techniques et financières trop fortes de ces travaux, l'idée de construire un second lycée neuf pour accueillir l'enseignement technique refait surface⁵⁷. Le maire d'Oyonnax Léon Emin, après avoir rappelé que dès 1968, il avait proposé un terrain au Ministère de l'Éducation nationale pour la construction de ce nouveau lycée mais que le projet était resté sans suite, évoque la possibilité de réserver des terrains dans la ZAC du Pré des Saules, après expropriation. On imagine que c'est après en avoir discuté avec les différents représentants de l'État que cette solution a pu être envisagée : le périmètre de la ZAC devait être revu afin de permettre les expropriations, ce qui pourrait être fait dès mars 1976. La décision fut prise, puis actée en conseil municipal le mois suivant⁵⁸.

Le nouveau lycée d'État technique et industriel comprendrait aussi un collège d'enseignement technique (C.E.T.)⁵⁹, tandis que le lycée historique Paul Painlevé serait réaménagé pour l'enseignement « moderne, le classique et le tertiaire », avec également un C.E.T commercial.

Il disposerait d'un bâtiment d'externat pour accueillir les 378 élèves d'enseignement technique industriel long, les 100 élèves techniciens supérieurs et les 396 élèves d'enseignement technique industriel court . Il devrait aussi y avoir des ateliers correspondant aux spécialités enseignées, des internats pour 96 filles, 336 garçons, etc.

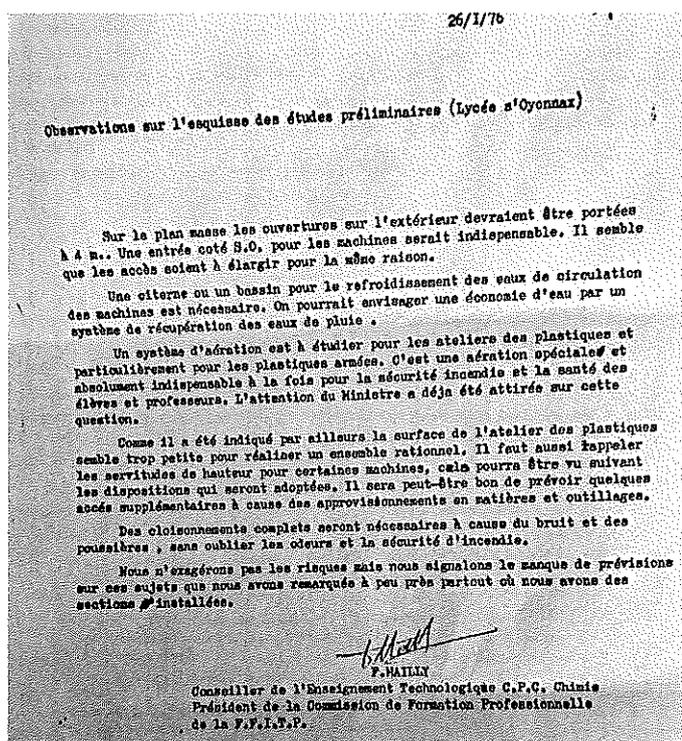
Plusieurs échanges très techniques sur le contenu et les besoins des différentes formations entre la Fédération française des industries transformatrices des plastiques, le rectorat de Lyon et l'architecte chargé de la réalisation du projet au cours de l'année 1976 illustrent bien tout l'intérêt que la construction de ce nouveau lycée suscitait auprès des industriels de la plasturgie, et ce au niveau national.

⁵⁶ Direction départementale de l'équipement, Constructions publiques, Lycée d'Oyonnax, Réunion du 23 janvier 1975, Archives municipales de Bellignat, 1R19, Lycée Arbès Carne, 1974-1984.

⁵⁷ Inspection académique de l'Ain, Lycée d'Oyonnax, compte-rendu de la réunion du 19 mars 1975, Archives communales de Bellignat, 1R19, Lycée Arbès Carne, 1974-1984.

⁵⁸ Ville d'Oyonnax, Extrait du Registre des Délibérations, 4 avril 1975.

⁵⁹ Les collèges d'enseignement technique (CET) ont laissé la place aux lycées d'enseignement professionnel (LEP) en 1976 puis aux lycées professionnels (LP) en 1986.



Depuis 2020, les deux lycées de Paul Painlevé et d'Arbès Carme ont fusionné.

« Alors moi j'ai été au lycée Painlevé parce qu'à l'époque le lycée Arbès Carme était axé très tout ce qui était technologique. Et donc moi j'avais fait une filière générale, j'ai eu un bac ES donc j'avais été à Painlevé. Mais maintenant ma fille, malgré qu'elle fait une filière générale aussi, elle est à Arbès Carme parce qu'ils ont jumelé les deux lycées, c'est devenu un campus, ils appellent ça. Et bien tu peux aller à Painlevé mais avoir des cours à Arbès Carme et vice versa. Et c'est super parce que ma fille n'a pas besoin de prendre le bus très tôt, parce que moi à l'époque, il y avait un bus qui partait à 7 h et quelques et un qui rentrait à 18 h. Donc entre temps il n'y avait pas d'autre navette et maintenant il y en a. Ça leur a facilité la vie quand même. »

« En fait, là par exemple, dans le club manga, on est en train de faire une planche de manga que les jeunes dessinent parce que j'ai des lycéens qui sont en arts appliqués au lycée Arbès Carme, j'en ai quatre cinq. Ils sont à fond donc ils retransmettent leurs connaissances aux plus jeunes en plus. Et on fait une planche de manga sur le harcèlement scolaire. Que je diffuserai volontiers dès qu'elle sera terminée. » (une habitante, entretien)

d) Le gymnase : un dossier à la traîne, un drame et l'accession des régions au rang de collectivité territoriale

Dès le mois de juin 1979, le maire d'Oyonnax Guy Chavanne adresse une lettre au Préfet de Bourg-en-Bresse réclamant la construction d'un gymnase et d'aires de sport pour le nouveau lycée⁶¹. Il souligne que tous les équipements municipaux d'Oyonnax sont saturés. Les différents échanges de courrier avec la préfecture suggèrent que les besoins d'équipements sportifs pour le primaire sont encore plus urgents que pour le secondaire. Par ailleurs, étant donné le recrutement du lycée sur le plan national, les élus sollicitent une aide exceptionnelle de l'Etat.

Cependant, en 1983, aucune solution financière n'est encore trouvée. Les négociations avec l'Etat semblent au point mort. C'est le nouveau maire Robert Subtil qui reprend le dossier, en tant que président du District urbain d'Oyonnax. Une lettre adressée au ministre de l'Education nationale en date du 22 février 1983⁶² précise que le lycée accueille 637 élèves en 1982. Or, « huit de ses classes, regroupant 138 élèves sont à recrutement national et concernent l'enseignement des BTS Fonderie en moules métalliques et matières plastiques, qui se situent dans les industries de pointe ». Enfin, il est envisagé « la création à court terme d'une section d'Ingénieurs en matières plastiques qui serait la première au niveau national. »

⁶⁰ Archives communales de Bellignat, 1R19, Lycée Arbès Carme, 1974-1984.

⁶¹ Mairie d'Oyonnax, lettre de G. Chavanne à monsieur le préfet, 26 juin 1979, Archives communales de Bellignat, 1R19, Lycée Arbès Carme, 1974-1984.

⁶² District urbain d'Oyonnax, lettre du Président du district au Ministre de l'Education nationale, 22 février 1983, Archives communales de Bellignat, 1R19, Lycée Arbès Carme, 1974-1984.

Les communes de Bellignat et d'Oyonnax mettent tant bien que mal à disposition leurs installations sportives, dont la plus proche se situe à 1.5 km du lycée. Or, en 1981, « deux élèves ont été tués et deux grièvement blessés en se rendant du lycée à l'installation sportive d'accueil. » Le président renforce son argumentaire en énumérant toutes les dépenses effectuées par les communes et le district en matière d'équipements sportifs durant la dernière décennie, en soulignant encore que les élèves en provenance du district représentent à peine 50% de l'effectif et qu'à l'internat, nombre de ceux issus d'autres territoires restent le week-end et pratiquent un sport, mobilisant une grande partie des équipements municipaux existants.

Cette fois, le district semble avoir eu gain de cause et il est probable que l'Acte I de la décentralisation⁶³ ait favorisé cette issue favorable, avec l'appui de la région. En effet, une solution fut trouvée impliquant l'Etat, le district et le nouveau Conseil régional⁶⁴.

« C'est un évènement important pour les jeunes, les jeunes et les moins jeunes, pour avoir justement été revendiqué par les lycéens du lycée Arbès Carme dans les années 1980, où ils étaient obligés d'aller vers les stades Mathon et autre, avec l'éducateur, enfin le professeur. Donc ils ont fait des manifestations. De cette manifestation il y a eu un projet qui a été de monter un gymnase sur Bellignat. Donc le gymnase du Pré des Saules. D'où le nom Pré des Saules. Et depuis ce gymnase, ils ont commencé à le monter en 1984. Il a ouvert en avril 86 et depuis il est toujours là. Avec modifications à l'intérieur, avec agrandissement d'un parc pour que les jeunes puissent courir derrière, qui correspond entre le lycée et le gymnase. Donc ça permet aux jeunes, pas forcément du lycée, il y a aussi le centre social qui y va aussi, il y a l'INSA, donc l'école d'ingénieur. Et à la demande aussi d'autres personnes qui font des demandes. Mais en général c'est beaucoup des gens de Bellignat. » (un habitant, atelier 1)

« C'est parce qu'il y a eu un accident grave qu'il y a eu des manifestations. Il y a eu 3 morts et un grand brûlé parmi des jeunes. Au feu, ils se rendaient vers les stades à Oyonnax. Ils voulaient traverser. Il y avait du soleil et la voiture qui venait a grillé le feu, et les a projetés dans les maisons en dessous. Ça m'avait traumatisé. Ça date de 1981. Ils partaient en gym, ils allaient vers le stade Mathon. C'était un jour où il y avait du soleil. La voiture qui venait a grillé le feu rouge parce qu'elle ne l'a pas vu. Et elle a bousculé la voiture dans les petites maisons qui sont en face du lycée. Et la voiture a pris feu instantanément. » (une habitante, atelier 1)

e) Les aires de jeux : le témoignage d'une dégradation du lien social ?

« Quand je suis arrivée à Bellignat en 1985, j'ai tout de suite été très bien accueillie dans ce quartier. J'avais des enfants petits et les mamans se réunissaient toutes à l'endroit des jeux pour les enfants et c'était vraiment très chaleureux. Mais je pense que la population était peut-être un peu différente. Les gens restent peut-être moins qu'autrefois. » (une habitante, atelier 1)

« Il y a aussi un autre lieu qui s'appelle le Carré. Ce lieu, il est toujours investi par les plus jeunes, aujourd'hui. Je me rappelle qu'une année, on avait fait une fête de quartier aussi là-bas. On l'appelle le Carré parce que c'est un lieu qui est assez carré et il est en contrebas de certains bâtiments. Mais je ne l'ai jamais investi ce lieu-là, vraiment, quand j'étais jeune. Mais aujourd'hui, c'est un lieu où ils se retrouvent, les jeunes. C'est leur lieu. Il faudrait leur poser la question qu'est ce qui fait que ça leur plaît autant. Mais en tout cas, voilà le Carré, le Carré, le Carré. Après, il y a le stable, donc le stade aussi qui avait été construit il y a quelques années à l'arrière, qui n'existait pas. Donc on peut jouer au pingpong, au foot, au basket. Il y avait des jeux aussi qui ont disparu parce que les jeux se dégradent rapidement ici, et quand ils sont cassés, ils ne sont pas remplacés. » (une habitante, entretien)

« Il y a la petite aire de jeu, qui est carré, là. Celle-là elle est connue. On jouait tout le temps au foot. C'est quand ils ont fait le quartier, il y a plus de 30 ans. »

« On avait beaucoup de mixité avant. Donc quand c'était investi par les garçons pour le foot à un moment donné c'était investi par les filles pour autre chose. On jouait à la corde, au saut à l'élastique. » (conversation entre habitants, atelier 2)

C. La vie des habitants et la vie de quartier

1. La vie de quartier

Plusieurs thématiques sont ressorties du premier atelier participatif sur l'histoire du quartier qui ne sont pas liées à des bâtiments ou des équipements particuliers : les fêtes du quartier, l'usage des bancs, la crise sanitaire.

⁶³ Adoptées à partir de 1982, les "lois Defferre" instaurent une nouvelle articulation des pouvoirs entre l'Etat, les régions, les départements et les communes. Cet Acte I de la décentralisation s'ouvre avec la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

⁶⁴ District urbain d'Oyonnax, Lettre du président J.P. Emin (par intérim ?) à Charles Beraudier, Président du Conseil régional, 21 juin 1983 ; puis Lycée d'enseignement technologique et professionnel, Proviseur J. Cambriels, copie pour le maire d'Oyonnax d'une lettre adressée au recteur de l'Académie de Lyon, 2 mars 1984.

a) Les fêtes du quartier

« Franchement c'était trop bien. Ils nous faisaient monter sur scène pour danser. Tout le monde s'occupait des stands, que ce soit la pêche ou... En fait c'était super cool, que ça soit barbecue. Avant c'était N. qui s'occupait du barbecue. J'ai le souvenir, j'avais 9 ans, N. était enceinte et elle est tombée dans les pommes parce que la fumée du barbecue lui est montée dessus. Le seul bémol c'est que vous avez gardé le même DJ pendant 9 ans. C'était les mêmes musiques qu'on a écouté tout le temps. »

« La solidarité dans les fêtes de quartier. Je trouve que les habitants s'entraident par exemple à mettre les stands en place. »

« A tenir les stands toute la journée. A l'époque, les fêtes de quartiers étaient plus participatives avec les habitants. Aujourd'hui on a plus de mal à mobiliser. Alors qu'avant quelqu'un allait tenir le stand de merguez toute la journée, l'autre qui était.... C'est eux qui montaient la fête de quartier. Aujourd'hui on a plus de mal. Dans les années 90. »

« Ça faisait 8 ans qu'elle n'avait pas eu lieu. Donc on repart doucement. »

« L'année dernière, c'était la première qu'on faisait depuis 8 ans. »

« Les fêtes du quartier, avant, quand on était plus petit, j'ai l'impression qu'elles étaient plus intéressantes que celles de maintenant. » (conversation entre habitants, atelier 1)

b) La disparitions des bancs

« Et le coin juste au-dessus de la Maison du projet, là, tout cet espace-là, et bien à l'époque, il y avait tout le temps du monde. Là, il n'y a plus personne. À l'époque, c'était les mamans, les plus jeunes, il y avait des bancs, donc on avait aussi les garçons du quartier. On arrivait à tous se retrouver sur un même espace. Quand je parle de l'investissement de l'espace public, aujourd'hui, ce n'est plus pareil, on ne se sent plus libre. Mais avant, il y avait les mamans d'un côté, plus les autres enfants qui jouaient de l'autre côté avec l'aire machin et tout. Et on avait des jeunes du quartier qui, sans problèmes, se mettaient sur les bancs. Tous ces bancs ont disparu aussi. Il y avait des jolis bancs en pierre en plus, mais tous ces bancs ont disparu. On n'a plus vraiment de lieu. La place du village où tout le monde va se retrouver. D'ailleurs, c'est un peu le but de l'ANRU quand ils détruisent des bâtiments pour ouvrir et faire un espace de vie sociale entre les gens. Et ça, ça a disparu. Aujourd'hui, on ne l'a plus. » (habitante, entretien)

« Moi c'est la construction des bancs parce que c'est là où j'ai connu mes copines et c'est là qu'on se retrouve avec mes bâtiments. (...) C'est là-bas qu'on se réunit après les cours. » (les bancs juste à côté, derrière le bâtiment du CSCJP)

« Ils ont enlevé les jeux mais les bancs sont encore là. »

« Je m'en souviens c'était les mamans du quartier qui étaient souvent là là-bas à l'époque. Nos mères elles se posaient là-bas. » (conversation entre habitants, atelier 1)

c) La crise sanitaire du Covid 19

« C'est quelque chose qui nous a tous marqué. Le quartier était très calme. Le bar il était fermé, c'était très intéressant. »

« Nos jeunes d'aujourd'hui, enfin plutôt les garçons et tout, ils brûlaient les garages et les poubelles. On n'avait plus de poubelles. Maintenant ils ont fait les poubelles semi enterrées. Avant il n'y avait pas ça. Personne brûlait, etc. Et maintenant... »

« Avant il y en avait un peu mais franchement il y a eu un moment... C'était en 2020. Ils ont brûlé toutes les poubelles du quartier dans la même soirée. On ne pouvait même plus sortir du quartier parce qu'il y avait les pompiers devant, derrière, etc. C'était à cause du Covid je pense. »

« On a vu le feu quand même. Ça fait peur quand on voit ça. Les garages, on entend les bruits d'explosion, on voit les poubelles brûler. Donc ça fait peur un peu. Et on se jusqu'ou ils peuvent aller. Et après il y avait les pompiers à l'extérieur donc ça s'est calmé un peu. » (conversation entre habitants, atelier 1)

2. La vie des habitants

Les consignes données lors du second atelier participatif concernaient des faits marquants de la Grande histoire (faits politiques, culturels, sportifs, scientifiques ou autre), selon le point de vue de chacun, ainsi que des faits marquants de leur vie personnelle. L'objectif était de faire apparaître la diversité des trajectoires vécues par chacun avant ou après leur arrivée dans le quartier. Nous consignons les témoignages collectés ci-dessous.

a) La grande histoire : un quartier « monde »

Guerre d'Espagne

« En février 1939, ma maman et sa famille ont quitté l'Espagne pour fuir Franco. Ils vivaient pas loin de la frontière française, à une centaine de km. Mon grand-père était républicain espagnol. Donc il combattait Franco et il avait été dénoncé et il devait être pendu. Donc ils ont quitté l'Espagne et ils n'y sont jamais retournés. (...) D'après ce que j'ai entendu dire par les anciens, dans la laiterie, ce qui est actuellement la salle des fêtes, ils accueillait des républicains espagnols et ils les ont protégés pour qu'ils soient pas après pris par les Allemands. »

Le défilé du 11 novembre 1943 et la venue du Général de Gaulle à Oyonnax en 1963

« *Moi mes parents m'avaient interdit en 1963 d'aller au Monument aux Morts à Oyonnax pour la venue du Général de Gaulle, parce que c'était les 20 ans du défilé du 11 novembre 1943. C'était très politisé. Mes parents étaient très très politisés. Toutes les classes devaient aller au Monument aux morts et moi j'ai eu l'interdiction.* » (une habitante, atelier 2)

La venue de François Mitterrand en 1983

Pour l'anniversaire du 11 novembre 1943. (une habitante, atelier 2)

La coupe du monde de 1998

« *Moi je suis autant français que marocain donc je suivais les deux équipes. Et il y avait le Maroc à cette coupe du Monde. Donc on supportait les deux. Mais le Maroc est sorti avant. Et puis la France a gagné la coupe. Il y avait une belle ambiance cette année-là. C'était l'euphorie partout en France.* » (un habitant, atelier 2)

2e tour Chirac Le Pen aux élections présidentielles de 2002

« *On a failli tous retourner chez nous.* » (une habitante, atelier 2)

Le printemps arabe

« *On appelait nos proches pour savoir s'ils allaient bien* »

« *Moi j'étais là-bas. Moi je me suis sauvé avec Mélanie. Je suis né là-bas, j'ai fait mes études là-bas. Je suis arrivée en janvier 2011. (...) C'était pour mon mariage.* »

« *Il a fait une pierre deux coups, lui.* »

« *Il est allé voir ben Ali et il lui a dit Tant qu'à faire, pose moi à Oyonnax d'abord.* »

« *Il aurait dû jouer au Loto lui.* » (Conversation entre habitants, atelier 2)

« *Franchement je sais qu'en Tunisie, pour les gens qui vivaient là-bas, c'est grosse insécurité. Je me rappelle qu'il y avait des veilles de personnes. Pendant cette période-là il y avait beaucoup de braquages, d'enlèvements, de choses comme ça et du coup les gens qui habitaient dans les villages faisait des barricades avec du feu pour les voitures qui n'étaient pas calmées soient obligées de ralentir avant de rentrer dans un village. Et en 2012 quand on est partis en Tunisie, on s'est rendu compte que l'insécurité elle était montée d'un coup. (...) Là ma fille je la laisse partir toute seule à Paris. En Tunisie je ne l'aurais pas laissée partir dans le quartier.* » (une habitante, atelier 2)

Le confinement

« *Il y avait un climat anxieux quand même.* » (un habitant, atelier 2)

« *Pendant le Covid, moi je sortais parfois, quand c'était vraiment interdit, parce que mes enfants en avaient marre. Quand tu tournes en rond dans un appartement au bout d'un moment tu tournes en rond. En plus il faisait super beau.* » « *Tout le monde sortait.* » (une habitante, atelier 2)

Victoire de la France à la Coupe du Monde en 2018

« *Cette année-là, Valexpo avait mis un écran géant et on avait regardé. Et quand la France a gagné, on était 5000 personnes et ils ont eu la bonne idée de tous jeter leur bière, dans l'euphorie, je me léchais les babines, et après on est sortis, et il s'est mis à pleuvoir des cordes et des cordes. (...) On était avec nos enfants et de voir le bonheur, leur pays qui gagnait, c'était beau.* » (une habitante, atelier 2)

b) La petite histoire : l'arrivée en France comme fait marquant

« *C'est mon déménagement dans un logement social. Parce que quand on était petit, on était 6 et on avait 2 pièces. Donc quand on est arrivés en HLM, moi j'étais dans un château. Et puis on avait avec ma sœur une chambre, mes frères avaient leur chambres, mes parents avaient leur chambre et ça change beaucoup la vie. C'était en 1961, dans la vieille ville d'Oyonnax.* » (une habitante, atelier 2)

« *En mai 1980, c'est l'année où j'ai quitté mon pays le Maroc pour venir en France. Je m'en souviens comme si c'était hier. Je me souviens du jour où mon père nous a fait venir en France. Je me souviens du jour où un monsieur est venu nous chercher avec mon père en classe, j'étais en classe de CE2. Et je me souviens du jour où j'ai quitté ma classe, le maître pour prendre la taxi-direction l'aéroport. (...) Mon père travaillait à Belley. Et il a fait un regroupement familial. (...) J'avais 7 ans. (...) Il y avait ce moment difficile parce qu'il fallait quitter mon pays, et il y avait cette euphorie de rejoindre la France, parce qu'on est venus en avion.* »

« *J'ai découvert ce que c'était qu'un tourniquet. La petite histoire du tourniquet, c'est que quand je suis arrivé en France, dans le quartier où mon père vivait il y avait un terrain de jeu où il y avait un tourniquet en fer. Et je me souviens, avec mon frère on jouait à ce tourniquet et je me souviens, je l'ai pris dans la tête.* »

« *Je suis née en France en 82 et quand ma sœur est née en 84, nos parents nous ont ramenées en Tunisie. Et du coup j'ai vécu en Tunisie de 84 à 88. Et donc en 1988, j'étais petite, j'avais 6 ans, je me suis retrouvée dans un bateau, on est revenus en France*

parce qu'en fait ma maman habitait avec nous en Tunisie et mon papa travaillait ici, et donc du coup je suis revenue avec ma sœur était en maternelle, je ne savais dire ni bonjour ni au revoir ni rien du tout et juste pour la petite anecdote, je suis arrivée à l'école et je ne savais dire que oui et que non. Et donc la maîtresse elle est arrivée et elle m'a dit bonjour je lui ai dit oui. Elle m'a dit tu t'appelles comment ? Je lui ai dit non. Tu arrives de Tunisie ? Je lui dis oui. Tu habites en France ? Je lui dis non. Je vous jure. »

« Ma naissance en 2001 à Naples et la naissance de ma sœur en 2010. Je suis née en Italie, j'ai grandi en Italie, c'est pour ça que ça ne fait que 4 ans que je suis ici. Mon père il est venu le premier en Italie, et après il a ramené ma mère. (...) On est arrivés en 2018 dans le Nord, à Valenciennes. »

D. Bibliographie

- Colette Barnoux, « Oyonnax, ville de mono industrie », université Paris 1, centre d'études sociales, Thèse soutenue sous la direction d'Henri Bartoli, 1972.
- Louis Chevalier, Chronique de l'immigration, dans *Population*/18-1, 1963.
- Nathalie Favre Brun, « Oyonnax, Etude de géographie humaine », Diplôme de études supérieures, Faculté de Lettres, Dijon, 1967.
- Annie Fourcaut, Décret n° 58-1464 relatif aux zones à urbaniser en priorité, 31 décembre 1958. Commémorations collection 2008, <https://francearchives.fr/commemo/recueil-2008/39542>.
- Ministère de l'environnement et du cadre de vie, L. Tayol, « Oyonnax, ville moyenne », t1, Mémoire de 3^e cycle, Unité pédagogique d'architecture de Lyon, 22 octobre 1980.
- OCDE, « Talents à l'étranger. Une revue des émigrés tunisiens », 2018 (<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/9789264308855-3-fr/index.html?itemId=/content/component/9789264308855-3-fr>.)
- Juliette Rolland, « Etude socio-historique sur le patrimoine industriel d'Oyonnax », rapport d'étude pour le Musée du Peigne et de la Plasturgie d'Oyonnax, mars 2018 ; « La Plastics Vallée. De 1920 au début du 21^e siècle », rapport d'étude pour le Musée du peigne et de la plasturgie d'Oyonnax, décembre 2021.
- Marie-Christine Volovitsch Tavares, « L'immigration portugaise et l'impossible accord de main d'œuvre franco-portugais, dans *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, 199, 7.

Figure 1: Le Logement des étrangers en 1967	10
Figure 2: Au premier plan, le quartier de la Plaine. En arrière-plan, la ville haute	11
Figure 3: Bellignat, plan cadastral, 1856	13
Figure 4: Bellignat, Plan de situation, 1976	13
Figure 5: La ferme du Pré des Saules, 1889	14
Figure 6: Quartiers prioritaires de La Plaine-La Forge et du Pré des Saules, 2023	15
Figure 7: Données sociodémographiques contemporaines sur le Quartier prioritaire du Pré des Saules	16
Figure 8: Premier plan d'aménagement de la zone (PAZ), 1974	17
Figure 9: Logements individuels isolés et individuels groupés (Streetview)	18
Figure 10: Répartition des aménagements de la ZAC par type de logements en 1998	19
Figure 11: Plan de 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées avant 1980 ..	20
Figure 12: ZAC du Pré des Saules, SEMCODA, 1978	20
Figure 13: Plan de 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées avant 1990 ..	22
Figure 14: Plan 1994 avec les constructions édifiées sur les parcelles cédées entre 1990 et 1998	23
Figure 15: Logements concernés par le projet de rénovation urbaine.....	24
Figure 16: Document d'information sur les L.C.R., ZAC du Pré des Saules, 1977	25
Figure 17: Nationalité des demandeurs de logements HLM à Oyonnax en 1977	26
Figure 18: Groupe de travail du Pré des Saules, 20 février 1978	26
Figure 19: Centre social Jacques Prévert, vers 1989	27
Figure 20: Fédération française des industrie transformatrices des plastiques, Lettre à monsieur Salagnac, architecte D.P.L.G., 26 janvier 1976	30

E. Annexes

1. Les ateliers participatifs

Atelier 1 : Le jeu de la Corde à linge

Atelier 2 : La petite et la grande histoire

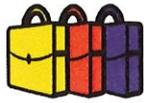
2. Historique du Centre social et culturel Jacques Prévert par Henri Bozonnet

3. Entretien réalisé avec Olfa Ben Redjep



**Pour une
rencontre réussie**

- S'adapter, être flexible
- Connaître la culture et la dynamique du groupe



Communagir
pour **emporter**



La corde à linge



Objectifs principaux de l'outil

- ✓ Déclencher ou amorcer les échanges
- ✓ Se donner des assises communes
- ✓ Explorer et réfléchir collectivement
- Prioriser et décider ensemble
- Faire des bilans et évaluer
- Lire sa collectivité



Étapes du processus de planification collective

- ✓ État de situation / diagnostic
- Vision partagée de changement
- Planification stratégique
- Planification des opérations et de la gouvernance
- Mise en œuvre et suivi
- Bilan et évaluation stratégique



Taille du groupe

- Petit
10 et +
- Moyen
10-30
- Grand
30-75
- T-grand
75 et +



Durée de l'animation

50 à 70 minutes

Lacorde à linge

Description sommaire

Les participantes et participants doivent dégager certains faits marquants qui font la spécificité et l'unicité de leur milieu en fonction du thème ou du sujet de la rencontre. Il s'agit de faire réfléchir les gens sur l'histoire de leur milieu en leur demandant de la construire collectivement. En suspendant de façon chronologique les différents faits marquants sur une corde, les participantes et participants voient se reconstruire leur histoire en temps réel.



La valeur ajoutée

J'aime utiliser cette activité parce qu'elle permet des échanges riches entre les participantes et participants. Ceux qui ont une plus longue expérience de la collectivité ont un moment pour expliquer aux « nouveaux » certains éléments, ce qui ouvre sur des discussions permettant d'aller cibler certaines causes et perceptions qui seraient passées sous silence autrement. Aussi, ça permet à chacun et chacune de partir sur des bases communes. C'est l'activité dont on me parle le plus et pour laquelle je reçois le plus de commentaires positifs. Un must !

Marie-Denise Prud'Homme

Conseillère en développement collectif



Prérequis

Aucun



Matériel requis

- Corde à linge ou corde standard de grandeur suffisante pour accrocher une trentaine de feuilles
- Épingles à linge
- Feuilles épinglées sur la corde à linge (voir l'étape Préparation)
- Un paquet de feuilles blanches
- Marqueurs en quantité suffisante



Préparation

Accrochez une corde à linge en guise de ligne du temps au mur avec quelques balises de temps (ex. : 1990, 2000, 2010) inscrites sur des grandes feuilles épinglées et avec de grands espaces entre chacune.

Installez les feuilles blanches et les marqueurs de façon à ce qu'ils soient accessibles à tous et à toutes.

Déroulement de l'animation

ÉTAPES

1. Réflexion individuelle (5 min)

- Invitez les gens à se rappeler les événements ou actions qui ont marqué l'histoire du milieu. Il s'agit de faire ressortir ce qui a contribué à forger le caractère unique du milieu. Quels sont les éléments significatifs qui ont marqué l'histoire ?

2. Échange collectif (30 à 45 min)

- À tour de rôle, les participantes et participants nomment et écrivent les éléments qu'ils jugent pertinents sur des feuilles blanches et viennent épingler leurs feuilles sur la corde à linge au fur et à mesure de la discussion. L'idée est de favoriser les échanges entre les participantes et participants. Invitez-les à s'exprimer, laissez les discussions émerger !

3. Analyse collective (15 à 20 min)

- Faites un retour avec le groupe en demandant aux participantes et participants leurs impressions. Qu'ont-ils appris ? Qu'est-ce que l'activité leur a permis de constater ou de découvrir ?



Atelier 1 : Tour de table de clôture : avec quoi on repart, qu'est-ce qui nous a touché ?

« C'est malheureux qu'il ait fallu attendre qu'il y ait un drame pour construire le gymnase. »

« Moi j'ai été touchée qu'une jeune nous parle des poubelles brûlées, parce qu'elle nous a fait ressentir qu'elle avait eu peur. Et c'est préoccupant pour nous. Et je suis bien contente qu'on fasse des choses avec le centre social pour améliorer la vie de ce quartier. »

« Moi aussi, la jeune fille m'a touché de par son témoignage où elle a manifesté de l'inquiétude. Ça m'interpelle aussi. Le centre social est au cœur du quartier et c'est rassurant. »

« Moi ce que je trouve intéressant c'est que j'ai l'impression que les personnes plus âgées, elles ont toutes le même souvenir, elles partagent toutes les mêmes souvenirs et en fait, ce qui revient le plus ici, c'est qu'on pense tous la même chose du quartier, on a tous les mêmes souvenirs. Et c'est vrai que tous nos souvenirs sont en lien avec le centre social. Que ce soit les fêtes du quartier, la Maison du projet, la solidarité au quartier on va dire, c'est grâce au centre social. (...) J'ai l'impression que les personnes âgées, vous avez tous les mêmes souvenirs, que ce soit pour le gymnase, que ce soit pour le moulin à vent, que ce soit pour plein de choses. Et que nous notre génération, à partir de 199-2000, on a tous les mêmes souvenirs en fait. Ici, tout ce qui a marqué, tout a un lien avec le centre social et on a tous les mêmes souvenirs. Que ce soit la fête du quartier, les poubelles brûlées, l'ouverture de la Maison du projet, les barbecues. Malgré que les générations elles changent, tout est lié au centre social, on a tous les mêmes souvenirs. »

« Moi c'est le témoignage des filles, quand elles disent qu'à partir du moment où on a réussi à monter la salle de jeux où vous vous êtes retrouvés plusieurs générations mélangées plusieurs générations, ça c'est une victoire au sein du CA. Sachez qu'on a travaillé dessus et que vraiment, là, vous venez de nous ravir pour l'année. »

« Moi j'aurais aimé que le camion Kebab il existe encore. »

« Moi j'ai envie de dire que le camion Kebab, à l'époque, c'était notre Maison du projet. On était tous regroupés là-bas. Il s'appelait Aziz celui qui s'occupait du camion et il nous fédérait autour de son camion c'était vraiment très bien. Il aurait pu être travailleur social sans problème. Parce que le crédit, quand il lui restait un bout pain et un peu de viande, il nous les offrait à la fin de la journée. On allait acheter un Kebab, on passait une heure à discuter, filles, garçons, qu'on connaisse ou pas, c'était notre Maison du projet. »

« Moi j'aimerais bien que les fêtes du quartier soient comme avant, avec l'ambiance, de la solidarité. »

« Moi ça me rassure de voir des jeunes filles, ce qu'on ne voyait pas il n'y a pas très longtemps. Moi ça me rassure de voir les jeunes se rapprocher du centre social et de participer à des réunions comme celles-ci, sur le projet mémoire. »

« Moi de voir que le quartier commence à bouger, la Maison du projet, le centre social qui s'agrandit, le jardin partagé, plein de trucs qui se mettent en place, la salle famille. C'est vrai que c'est tout nouveau alors c'est bien. »

« Moi il y a un truc que je trouve dommage dans le quartier, c'est qu'on a énormément de locaux vides et que les jeunes de maintenant dans notre quartier il y en a énormément qui ont énormément de talent, que ça soit en cuisine, que ça soit dans plein de choses, en coiffure, etc. Et je trouve ça très dommage ... J'ai l'impression qu'à chaque fois qu'il y a quelque chose qui ouvre sur Bellignat, il ne fait pas long feu, ça ferme directement. Et c'est dommage parce qu'on est grave solidaires entre-nous. On attend juste que quelqu'un par exemple ouvre à la place de

l'auto-école un truc pour faire à manger pour les personnes qui y arrivent pas, et bien nous on leur donnera beaucoup de soutien. »

« Je voudrais juste faire une petite parenthèse. La solidarité dans le quartier elle a toujours existé. A partir de 1981, l'ouverture de l'école. Parce que le centre social n'existait pas mais on faisait des permanences pour aider les parents qui ne savaient pas écrire, qui ne parlaient le français. On tenait des permanences pour les aider à remplir tous les documents qu'ils avaient à remplir. Donc il y a toujours eu ce lien dans le quartier. Après en 88 le centre social a pris la place de ce qui se passait à l'école mais ça a toujours existé. »

« Oui par exemple on faisait parfois des permanences qui duraient des fois toute une demie journée pour les assurances scolaires. On l'a fait pendant des années ça. »

« C'était le point relais, l'école. Il n'y avait pas de centre social. C'était là. Après l'école les parents pouvaient venir pour qu'on les aide. »

« Ils avaient une difficulté, un gamin qu'ils ne pouvaient pas récupérer, il y avait un noyau important qui donnait toujours la main. »

« Quand je suis arrivée à Bellignat en 1985, j'ai tout de suite été très bien accueillie dans ce quartier. J'avais des enfants petits et les mamans se réunissaient toutes à l'endroit des jeux pour les enfants et c'était vraiment très chaleureux. Mais je pense que la population était peut-être un peu différente. Les gens restent peut-être moins qu'autrefois. »

Fiche Animation Collectiv « Petite histoire , Grande Histoire »



Histoires vivantes
de territoires

Atelier collectif « Petite Histoire/Grande Histoire »

Entre 6 à 15 personnes et entre 1h à 6h selon les intentions et le contexte d'intervention.
Possiblement en grand groupe avec adaptations importantes

Cette fiche constitue les essentiels pour animer l'atelier « Petite Histoire Grande Histoire ». Elle s'appuie notamment sur les travaux de la SCO P Le Pavé que nous avons adaptés. Vous trouverez la fiche animation et la bibliographie <http://www.scoplepave.org/petite-histoire-grande-histoire>

Intentions pédagogiques

- Prendre conscience individuellement et collectivement de l'influence de nos vécus, rencontres et événements de vie, sur qui nous sommes actuellement,
- Prendre conscience individuellement et collectivement des degrés d'influence que la grande Histoire génère sur nos parcours de vie,
- Etre acteur et auteur de ce que nous souhaitons transmettre à un petit groupe ou à l'échelle sociale.

Matériel: POSTIT de deux couleurs, feuilles, crayons, papier frise ou tableau veleda.

Première phase: le temps d'écriture individuel – 20 à 40 min

Sur une feuille, l'animateur demande au groupe de faire ressortir dans sa vie les éléments d'une petite histoire ou de la grande Histoire qui, directement ou indirectement, expliquent sa présence ici (variante: qui forgent qui vous êtes.)

Pour cela, chaque personne va réaliser un tableau avec trois colonnes. Chaque ligne représentera une période de 5 ans.

Précisez dans la consigne ce qui est écrit individuellement sur une feuille sera ensuite librement partagé ou non au groupe. Cela facilite le partage authentique avec soi-même.

On entend par petite histoire tout ce qui a trait à l'histoire personnelle:

- Un naissances, un décès, un événement familial,
- Un rencontre,
- Un prise de conscience, un choix, une décision,
- Un succès, un échec personnel...

On entend par grande Histoire, un événement marquant pour la personne et qui est de dimension collective:

- Un événement politique (élection, passage d'une loi, manifestations...)

Ce document a été réalisé par l'Association GlobeConteur à partir des travaux de Scop le Pavé et d'expériences acquises. Les droits de cette fiche pratique sont en CC by SA.

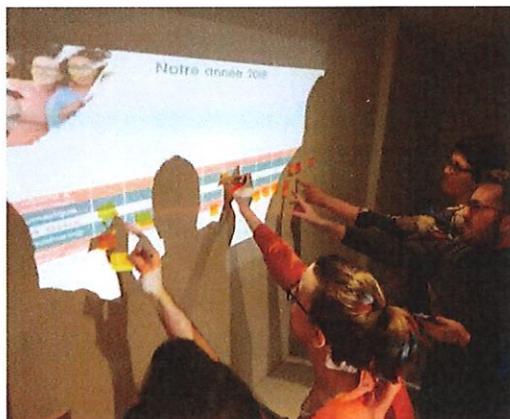
- 📌 Un évènement sportif (championnats, coupe du monde, record...)
- 📌 Un évènement culturel (sortie d'un film, livre, création d'un festival...)
- 📌 Un évènement climatique ou environnemental (tempête, tsunami, canicule)
- 📌 Une actualité (conflit, attentat, naissance ou décès d'une personnalité...)
- 📌 ...

Exemple de Camille, qui est née en 1962

Années	Ma petite Histoire	La grande Histoire
1962-1965	Naissance dans des conditions difficiles	
1965-1970	Découverte de la maladie de ma petite sœur	Évènements de Mai 68
1970-1975	Mon élection de délégué de classe en CE2	Sortie du livre «XXX»
....		

Certaines personnes peuvent avoir des difficultés à «selancer» bloqués par la consigne qui associe la sélection d'évènements avec leur présence ici. Si cela les aide, proposez-leur de se libérer de la consigne en faisant confiance au fait que «ce qui émergera sera juste».

Seconde phase: Mise en partage autour de la grande Histoire – 20 à 60 min



A ce stade, l'animateur dessine une frise sur un tableau ou la crée avec du papier frise, ou une nappe en papier.

Année par année, de manière chronologique, il demande au groupe de partager les évènements de la grande Histoire qui l'ont marqué.

Une personne se charge d'en faire le report sur un post-it de couleur et de l'intégrer dans la frise.

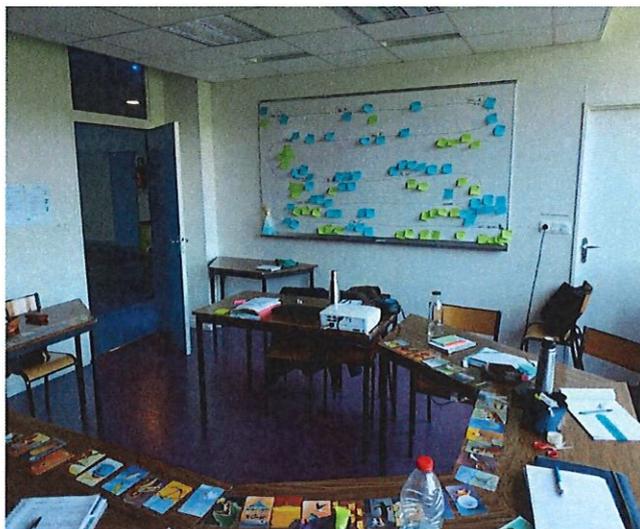
L'animateur précise en amont qu'aucun jugement n'est à porter sur les choix individuels. Ils sont propres à chacun et surtout un fait peut être remarquable sous divers aspects.

Chaque post-it donne lieu au partage de l'évènement. Pour GlobeConteur, il est proposé de partager cet évènement sous la forme suivante:

- 📌 Contexte de l'histoire (âge, lieu, émotions ressenties)
- 📌 L'évènement de l'histoire (ce qu'il s'est passé, ou, quand, comment, comment cela a été ressenti?)
- 📌 La fin de l'histoire (comment cela s'est terminé, le ressenti final, pourquoi cette histoire m'a marqué?)

En fonction du temps, de l'énergie du groupe et de l'équilibre dans les prises de paroles, l'animateur pourra proposer d'avancer sur certains évènements. Attention, ces choix ne sont pas neutres et doivent être pensés en amont en fonction des intentions premières. C'est dans cette longue écoute individuelle et collective que se joue la profondeur de cet atelier.

Troisième phase: Mise en partage autour des petites histoires – 20 à 120 min



En introduction à cette phase, il est important de préciser qu'à ce stade, c'est à chacun de choisir les histoires vécues qu'il est prêt à partager au groupe et qu'une confidentialité est à respecter afin de sécuriser chacun. C'est ensuite à chaque participant de décider s'il souhaite partager son histoire au-delà de ce cercle, notamment via GlobeConteur. Reprécisez qu'il est tout à fait possible de conserver des histoires sur son cahier sans les partager au groupe. C'est libéré et graduel.

La consigne ici est à adapter en fonction du temps. Si vous n'avez que 20 minutes, demandez à chacun de noter toutes leurs petites histoires en une phrase sur un Post-it d'une autre couleur mais de ne choisir qu'un événement marquant d'une petite histoire à raconter. Plus vous avez de temps, plus vous pouvez leur proposer de choisir un nombre d'événement à partager.

Pour GlobeConteur, il est proposé de partager cet événement sous la forme suivante:

- 📍 Contexte de l'histoire (Age, lieu, émotions ressenties)
- 📍 L'événement de l'histoire (ce qu'il s'est passé, ou, quand, comment, comment cela a été ressenti?)
- 📍 La fin de l'histoire (comment cela s'est terminé, le ressenti final, pourquoi cette histoire m'a marqué?)

Cette phase est généralement celle qui fait appel au partage plus intime, ce qui a été permis notamment par la règle de confidentialité que vous avez instaurée. Cette phase peut donc faire émerger des souvenirs plus ou moins confortables à partager. L'animateur devra être en posture claire vis-à-vis de cette parole qui est libérée (accueil inconditionnel des émotions, prise en compte en équivalence de la part du groupe, remerciement du partage et de la confiance que la personne a accordé au groupe, proposition de temps de pauses si nécessaire...). Attention, cet atelier n'est pas de visé thérapeutique. Cependant il peut « faire du bien » grâce à cette parole qui est libérée, à ces prises de conscience sur soi, sa place, la compréhension de ce parcours.

Quatrième phase: Tour de clôture

À la fin de cet atelier, il est proposé au groupe de réaliser un tour de parole libre qui répond à tout ou partie des questions suivantes:

- 📍 Comment jeme sens à la fin de cet atelier?
- 📍 À quels besoins cet atelier a répondu?
- 📍 Qu'ai-je appris sur moi, sur le groupe, de cet atelier?
- 📍 En quoi la grande Histoire nourrit nos vécus individuels?
- 📍 Et nos petites histoires? Qu'elles nous ont-elles apporté?
- 📍 Ai-je des histoires que je souhaite partager au-delà de ce cercle?

Précisez que la parole ou non parole est libre. Les questions sont là pour ouvrir des possibilités.

Cette ouverture a suscité des craintes et des tiraillements à plusieurs niveaux ; des salariés avec un « service » qui fonctionnait bien ont craint les perturbations d'une ouverture vers d'autres activités et d'autres publics ; il a fallu repenser des postes de travail trop cloisonnés. Des besoins en formation du personnel, en personnel et en locaux supplémentaires, se sont fait sentir et nous avons œuvré pour obtenir un agrandissement afin d'accueillir les jeunes du quartier d'une façon indépendante dans d'autres horaires (d'où la seconde entrée à l'est). L'agrandissement a également été fait pour satisfaire la demande grandissante d'accueil permanent et ponctuel des jeunes enfants, ainsi que les familles en leur offrant la possibilité de location d'une salle pour des événements festifs familiaux. La Municipalité, on le comprend bien, ne s'est pas empressée, craignant les débordements financiers de fonctionnement, mais on est en quelques années parvenu à terme. Un animateur jeune a été embauché en février 1993, Jean Marc GUILLOT (parti par accord transactionnel en 1998). Il fait de l'accompagnement scolaire dans les familles, pratique l'accueil à Jacques Prévert deux soirées par semaine à partir de 18h 30, prépare et organise des vacances petites et grandes pour les jeunes, anime un club en principe pour tous (de 7 à 77 ans) le jeudi soir, et anime une commission jeune (cooptation d'un jeune moins de 15 ans au CA sans droit de vote).

Les influences des politiques nationales

Par la suite, les activités de CS ont été influencées par les changements des politiques nationales, soit en direction des jeunes, soit en direction du chômage. Par exemple il a été possible d'embaucher un « emploi jeunes » financé presque entièrement par l'État, sous condition de recrutement (âge, quartier, durée de chômage), ou un objecteur de conscience,.... Cela évidemment améliorerait l'encadrement et offrait des perspectives d'extension d'activité, mais en même temps créait des problèmes nouveaux avec la nécessité d'encadrer, et l'obligation de former le personnel nouveau peu ou pas qualifié, en contrats courts.

J'ai passé le tournant du siècle qui nous a fait craindre jusqu'au dernier moment un crash informatique du logiciel de compta, puis je ne me suis pas représenté en 2002, Didier VODHIN non plus. Je n'ai retrouvé le CS que quelques années 2014-2016 pour suivre des cours d'anglais. »

Henri BOZONNET

Atelier 2 : La petite histoire et la grande histoire

	Avant 1960	1960-1970	1970-1980	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2020	2020-?
Grande histoire	1939 : Guerre d'Espagne - Fuite vers La France	1961 : Décès du roi du Maroc Mohammed V 1963 : Interdiction d'aller au Monument aux Morts pour la venue du Général de Gaulle		1981 : Election de F. Mitterrand 1983 : Venue de Mitterrand à Oyonnex	1992 ? Venue de Balladur à Bellignat 1998 : Victoire de la France à la Coupe du Monde	2001 : Atteint des tours jumelles 2002 : 2e tour Chirac Le Pen 2004 : Concert de Britney Spears 2006 : Coup de boule de Zidane 2006 : Mort de Saddam Hussein 2007 : Elections de Sarkozy	2011 : Printemps arabe 2011 : Mort de Ben Laden 2018 : Victoire de la France à la Coupe du Monde 2020 : Crise Covid, confinement 2022 : Guerre en Ukraine Inflation du coût de la vie 2023 : Maroc en demi finale de la Coupe du Monde 2023 : Assassinat d'une enseignante à Saint Jean de Luz 2023 : Réforme des retraites	
Petite histoire				1980 : Départ du Maroc vers la France Mon déménagement de Saint Claude et mon arrivée à l'établissement des Sapeurs à Bellignat 1988 : Arrivée de la famille depuis la Tunisie, entrée compliquée au CP, barrière de la langue Aide de Mme Soltani , achat de cahiers et de bonbons	Début des fêtes de quartier Travail en milieu ordinaire pour une personne en situation de handicap 1995 : Voyage en Italie organisé par l'école, première fois que je quitte ma famille. J'avais 18 ans.	2001 : Naissance en Italie puis 19 ans à Naples puis à Bologne 2003 : Naissance de ma nièce, j'étais tata pour la première fois.	2010 : Mon mariage 2012 : Naissance de mon fils 2018 : venue en France depuis l'Italie	2023 : Destruction du 8 et du 10 rue Louis Braille
			La naissance de mon frère	Déménagement dans un logement social, sentiment d'habiter dans un château Aide du petit Yassine pour emménager lors de mon arrivée au quartier Ouverture de l'Intermarché, commerce de proximité qui a marqué le quartier Marché de foot au Carré Obtention tardive de mon permis de conduire				

HISTORIQUE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES PREVERT REALISE PAR HENRI BOZONNET

« J'ai récapitulé à grands traits les premières décennies du Centre Social de Bellignat, à partir de mes souvenirs essentiellement, puisque j'ai détruit mes archives personnelles il y a une dizaine d'années ; je n'ai retrouvé que quelques dossiers sur une disquette 3 pouces ½ d'un autre âge.

Les débuts

Réunion préparatoire au chalet en juillet 1987 à l'initiative du Maire, Monsieur Sambardy pour présenter la structure projetée et susciter l'intérêt de chacun afin de créer une association pour une structure sociale de quartier : il s'agissait de « remplacer » et développer le LCR (local collectif résidentiel) existant, qui est actuellement la « maison du projet ». Je ne suis pas certain que l'affiliation à la fédération des centres sociaux ait déjà été décidée, je ne me souviens pas quand et comment cela a été fait.

Création du Centre social en 1988

Présidence Monsieur L'Huilier. (Devait faire la saisie comptable dans mes souvenirs)

Madame Pettinato administratrice, notamment.

Salariés :

Claudette RICHARD gardiennage et ménage employée par la Municipalité.

Marielle SENDRA responsable de la Halte-garderie ; (3 ou 4 accueil permanents seulement).

Hélène FANNI devait déjà être à la halte-garderie.

Christine PICARD, fille de Monsieur L'HUILLIER, pour l'Accueil et le secrétariat ; au milieu des années 1990 le poste de travail sera plus diversifié et polyvalent incluant la saisie comptable, après une formation au GRETA de la titulaire.

Christine CHAPRON en charge du CLSH.

Nous adhérons (adhésion familiale) au centre social en 1989, comme usager de la petite enfance et je suis élu au CA en 1990.

En 1991 je deviens trésorier alors que Didier VOHDIN est élu président.

Le grand tournant des années 1990

Les années 1990 voient le centre social évoluer de différentes façons ; les diverses activités étaient cloisonnées, en particulier par la fréquentation des usagers : la Petite enfance, comme le Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) recrutait très peu dans les familles populaires du quartier, mais plus largement et au-delà de Bellignat. Il en était de même d'activités adultes comme l'art floral qui a « fleuri » pendant 25-30 ans pour un public de femmes de classes moyennes et les activités ne se mélangeaient guère. Toutes les activités « services » fonctionnaient assez bien.

Nous (élus) avons cherché au Bureau, plus ou moins appuyés par des élus municipaux à ouvrir davantage le Centre social, bientôt nommé Jacques Prévert, au quartier proche. C'était déjà un peu le cas avec un groupe de femmes du quartier venant faire de la cuisine, de la couture. Puis l'ouverture s'est faite avec l'aide aux devoirs avec des bénévoles, en relation avec les écoles et les collèges. Nous avons cherché à étendre l'action du CS aux tranches de jeunes au-dessus du CLSH, et même des plus âgés.